



Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion

**CESAG EXECUTIVE
EDUCATION**

**MBA-Administration et
Gestion
(MBA-AG)**

**Promotion MBA-AG
(2014-2015)**

Mémoire de fin d'études

THEME

**CONTRIBUTION A L'AMELIORATION
DU DISPOSITIF DE SUIVI
EVALUATION DU PROJET PAEF-PLUS
DU SENEGAL**

Présenté par :

Dirigé par :

Ousmane Amadou NDIAYE

Dr Bertin CHABI

**Chef de département EXECUTIVE
EDUCATION**

Octobre 2016

DEDICACE

A mon Père Tafsir Mamadou NDIAYE ;

A Gogo HAWO ma mère qui a tout fait pour moi ;

A Feu Monsieur Moussa NDIAYE et à ma sœur Marième NDIAYE ;

A Monsieur Badara SARR mon Goro ;

A Feu Monsieur Bonta NIANG ;

A Monsieur Cissokho

A ma Maman qui m'est si chère ;

A mes épouses Nogaye et Dieynaba ;

A mes enfants.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements vont à l'endroit de :

- Madame Nafissatou GASSAMA ;
- Monsieur Djibril NDIAYE DIOUF ;
- Madame Marie SIBY, Coordonnatrice du PAEF-Plus et à toute son équipe ;
- Aissatou DIENG SARR, ancienne Coordonnatrice du PAEF et PAEF-Plus ;
- Madame Khadidiatou TALL, Conseillère Technique au PAEF ;
- Monsieur CHABI Bertin, pour son appui et son professionnalisme ;
- Monsieur Ibrahima NDIAYE, Directeur du DREAT ;
- Monsieur Mouhamadou Falilou CISSE pour m'avoir accompagné dans ce travail de recherche ;
- Monsieur Oumar Babacar DIARRA pour ses conseils avisés, sa rigueur et son appui dans l'enrichissement de ce mémoire ;
- Monsieur Mamadou Lamine COLY ;
- mes amis ;
- tous mes camarades du MBA-AG, promotion 2014-2015 du CESAG ;
- tous les professeurs du programme MBA-AG pour leur rigueur, leur connaissance incontestable et leur souci constant de faire de nous des managers.

Au CESAG, institution qui me marquera toute ma vie pour le sérieux et la qualité de son enseignement.

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AJS : Association des Juristes Sénégalaises

AME : Association des Mères d'Elèves

BAC : Baccalauréat

BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

BGPC : Bureau Genre Partenariat Communication

CCIEF : Cadre de Concertation de l'Intervention sur l'Education des Filles

CESAG : Centre Africain D'Etudes Supérieure en Gestion

CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaire

CGE : Comité de Gestion d'Ecole

CL : Collectivités Locales

CM2 : Cours Moyen deuxième année

CRFPE : Centre Régional de Formation des Personnels de l'Education

CVC : Compétences de Vie Courante

DCMS : Direction du Contrôle Médical Scolaire

DEMSG : Direction de l'Enseignement Moyen Secondaire Général

DPRE : Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education

DRTS : Division de la Radiotélévision Scolaire

DSE : Dispositif de Suivi Evaluation

FASTEF : Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation

IA : Inspection d'Académie

IEF : Inspection de l'Education et de la Formation

INEE : Réseau Inter-Agences pour l'Education en situation d'urgences

MEN : Ministère de l'Education nationale

OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAEF : Projet pour l'Appui à l'Education des Filles

PAEF-PLUS : Projet D'Appui à l'Education Féminine et à l'Empowerment des femmes pour un développement local inclusif

PAQUET-EF : Programme pour l'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la
Transparence Education et Formation

PDEF : Programme Décennal de l'Education et de la Formation

PLD : Plan Local de Développement

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PSE : Plan Sénégal Emergent

PTF : Partenaire Technique et Financier

SNEEG : Stratégie Nationale D'Egalité et d'Equité de Genre

UGP : Unité de Gestion du Projet

VAD : Visite à Domicile

VBG : Violence Basée sur le Genre

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Trois modèles de DSE	16
Tableau 2 : Tableau de suivi des indicateurs.....	37
Tableau 3 : Tableau de suivi annuel	41
Tableau 4 : Analyse du DSE du PAEF-PLUS.....	54
Tableau 5 : Analyse des outils proposés.....	59
Tableau 6 : Proposition d'une matrice de suivi pour le projet PAEF-Plus.....	67
Tableau 7: Plan de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le Dispositif de Suivi-Evaluation du PAEF Plus	71

CESAG - BIBLIOTHEQUE

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 :Le cadre logique du projet PAEF-Plus	78
Annexe 2 : Plan d'action pour la mise en œuvre du projet PAEF-Plus.....	85
Annexe 3 : <i>Cadre annuel de mesure de rendement du projet PAEF-Plus</i>	101
Annexe 4 : La liste des indicateurs du projet PAEF-Plus	117
Annexe 5 : <i>Tableau de suivi des indicateurs</i>	121
Annexe 6 : <i>Tableau des risques du projet PAEF-Plus</i>	124
Annexe 7 : Tableau de suivi des activités.....	133
Annexe 8 : Base de données	150

CESAG - BIBLIOTHEQUE

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iii
LISTE DES TABLEAUX	v
LISTE DES ANNEXES	vi
SOMMAIRE.....	vii
INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONTEXTUEL	10
CHAPITRE I : Cadre théorique.....	11
1.1. Définition de quelques concepts qui sont liés au thème.....	11
1.2. Les différents types de dispositif de suivi-évaluation	16
CHAPITRE 2 : Présentation du projet PAEF-Plus et méthodologie de l'étude.....	20
2.1. Présentation du projet PAEF	20
2.2. Présentation du projet PAEF-Plus	21
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT EN TERMES DE DISPOSITIF DE SUIVI ET RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LES AMELIORATIONS	32
CHAPITRE 3 : Présentation et analyse du dispositif de suivi – évaluation du projet PAEF Plus	33
3.1. Présentation du dispositif de suivi – évaluation	33
3.2. Analyse critique du dispositif de suivi-évaluation du PAEF Plus et proposition d'amélioration.....	54
3.3. Recommandations	69
CONCLUSION	74
ANNEXES	77
BIBLIOGRAPHIE	152
TABLE DES MATIERES.....	157

INTRODUCTION GENERALE

Dans le prolongement de la réforme du système éducatif mise en œuvre à travers le Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF 2000-2011), le Gouvernement du Sénégal a eu à élaborer en 2012, une nouvelle Lettre de Politique Générale pour le secteur de l'Education et la Formation pour la période 2012-2025.

A travers cette politique, l'ambition des autorités est d'approfondir et consolider les acquis de la décennie précédente, mais aussi procéder à un réajustement des options éducatives par l'articulation du Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence (PAQUET-EF) aux dynamiques novatrices et porteuses de progrès mises en œuvre au plan national et international.

Il faut souligner que la nouvelle politique éducative a pris en compte les objectifs déclinés à travers, l'EPT, les OMD et le PSE qui visent entre autres, la réalisation d'une scolarisation primaire universelle, un accès équitable entre filles et garçons, la réduction de la pauvreté, la formation qualifiante des jeunes et des adultes etc.

Le Gouvernement s'est aussi engagé à assurer une éducation de base de qualité pour tous notamment la tranche d'âge 7- 16 ans (loi N° 2004-37 du 3 décembre 2004).

Par ailleurs, il convient de noter que l'amélioration de la qualité du service éducatif et le renforcement du processus de décentralisation et de déconcentration de la gestion de l'éducation constituent, sur le plan stratégique, les options majeures de développement du secteur de l'éducation.

Le PAQUET- EF constitue donc le cadre d'opérationnalisation de la politique éducative. Il y décline les principales stratégies de développement des sous-secteurs, les initiatives en matière de gouvernance de l'éducation et de la formation, les politiques transversales notamment la politique genre, le cadre institutionnel de mise en œuvre et le dispositif de suivi évaluation.

Le PAQUET-EF est articulé autour de sept programmes et des politiques transversales dont le genre : le Développement Intégré de la Petite Enfance, le cycle fondamental, l'Education de Base des Jeunes et des Adultes, l'Enseignement secondaire, La Formation Professionnelle et Technique, l'Enseignement Supérieur et la Recherche Scientifique et la gouvernance. Il est structuré autour de trois composantes (Qualité améliorée, Accès

équitable et Gouvernance transparente) et en trois phases (2013-2015; 2016-2020; 2021-2025.)

Le nouveau programme s'est aussi inspiré des orientations majeures de la Stratégie Nationale d'Égalité et d'Équité de Genre (SNEEG 2005 /2015)

Ainsi, le PAQUET-EF vise à consolider :

- l'acceptabilité par les populations de l'orientation de l'éducation et de la formation ;
- L'accessibilité des offres d'éducation et de formation pour toutes les personnes ;
- l'adaptabilité du système aux différents besoins et contextes des apprenants ;
- la dotation adéquate en ressources humaines en réponse aux besoins réels du marché de l'emploi.

Les priorités du gouvernement en matière d'éducation et de formation sont entre autres:

- poursuivre et renforcer la décentralisation/déconcentration de la gestion des programmes éducatifs en vue d'une gouvernance plus efficace, plus efficiente et plus inclusive ;
- renforcer, dans le court et moyen terme, l'efficacité du secteur ;
- renforcer la productivité du personnel enseignant et non enseignant ;
- développer progressivement l'utilisation des langues nationales dans le système éducatif, au-delà de l'alphabétisation fonctionnelle.

Le résultat ultime visé par le PAQUET-EF à l'horizon 2025 est de disposer des ressources humaines compétentes en phase avec les exigences du développement durable et pour un système économique performant et équitable.

Trois résultats intermédiaires permettront l'atteinte de ce résultat ultime : (i) Efficacité interne et externe améliorées à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, (ii) Offre d'éducation et de formation suffisante et adaptée à la demande et (iii) Gouvernance du système de l'éducation et de la formation performante. Ces résultats intermédiaires sont ensuite déclinés en résultats immédiats et en extrants.

Parmi les principes directeurs du programme nous pouvons citer entre autres:

- l'adoption de l'approche basée sur les droits humains qui considèrent le droit à l'éducation comme préalable à l'exercice de tous les autres droits et garantissent l'accès à l'éducation, l'équité et l'égalité de chances en éducation de même que la prise en compte des intérêts différenciés des filles et des garçons, et du respect de l'environnement ;
- le renforcement du partenariat qui invite à impliquer de manière plus responsable les différents acteurs politiques, techniques, financiers et sociaux dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des programmes de développement ;
- la promotion de la bonne gouvernance à travers la gestion axée sur les résultats impliquant toute la chaîne hiérarchique, du niveau central jusqu'à la classe, le développement de la transparence, la responsabilité, l'imputabilité, le culte de la performance, la reddition des comptes, l'inclusion des parties prenantes, le contrôle et le suivi/évaluation. et ce conformément à la Déclaration de Paris de 2005 sur l'efficacité de l'aide au développement ;
- l'harmonisation des interventions et l'alignement de l'assistance au développement fournie par les partenaires techniques et financiers sur les priorités nationales ; à ce titre, l'utilisation des procédures et compétences nationales sera la modalité dominante de l'exécution/livraison de l'aide. Elle sera assortie d'un suivi conjointe Gouvernement et Partenaires Technique et financier ;
- la nécessité pour le secteur de rationaliser l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles mises à sa disposition dans un contexte de rareté des ressources; aussi, un effort particulier devra-t-il être fourni par le système éducatif, une des destinations les plus importantes de la dépense publique A cet effet, un dispositif de suivi efficace pourrait y contribuer à travers des informations pertinentes permettant une régulation des interventions ;
- l'émergence d'une société de l'information avec des capacités de plus en plus importantes de produire, partager et diffuser l'information partout en un temps record , constitue une opportunité pour un suivi inclusif et participatif des interventions.

Il ressort donc clairement que le suivi-évaluation et la reddition des comptes occupent une place importante dans la gouvernance du nouveau programme d'éducation et de formation pour en améliorer les performances.

Ainsi, les performances du secteur sont mesurées et évaluées grâce à des indicateurs ciblés qui se révèlent comme des outils de pilotage capables d'impulser les changements positifs attendus à la fin du programme.

Il convient aussi de souligner que depuis 2000, le gouvernement du Sénégal a opté pour l'approche programme. Cependant, face à des problèmes conjoncturels pouvant affecter la réussite du programme, des projets sont mis en place. Le projet PAEF- PLUS sur lequel va porter notre étude participe de cette option.

C'est ainsi que le gouvernement du Sénégal constatant que beaucoup de goulots entravent la scolarisation et le maintien des filles à l'école, a initié avec l'appui de la coopération italienne le « Projet d'Appui à l'Education des Filles » en 2010. L'expérience concluante de la phase pilote a conduit en 2012 à une extension de l'intervention sous la désignation de PAEF-PLUS. Ce projet est une contribution à la réalisation du deuxième et troisième objectif du millénaire pour le développement : éducation Primaire pour tous ; égalité des sexes et autonomisation des femmes.

1. PROBLEMATIQUE :

L'évaluation de la décennie de mise en œuvre du PDEF a révélé des forces et des faiblesses qui sont entre autres :

- Forces
 - la coordination des différentes interventions et à tous les niveaux ;
 - la reddition des comptes, l'émergence d'une culture de la responsabilisation ;
 - la mobilisation des ressources publiques sans précédent en faveur du secteur de l'éducation ;
 - les résultats positifs avec l'expansion de l'accès dans tous les cycles d'enseignement et la réduction des disparités de genre avec l'atteinte de la parité dans le cycle primaire, la forte progression de la part des filles dans les autres cycles d'enseignement, la réduction des écarts de scolarisation entre les zones

rurales et les zones urbaines et la résorption des écarts interquartiles en matière d'accès à l'éducation primaire.

- Faiblesses
 - la construction d'un consensus autour de valeurs favorables au PDEF a connu des insuffisances avec certaines catégories d'acteurs ;
 - la réussite du PDEF est fortement affectée par la faible qualité de l'enseignement dispensé dans nos écoles ;
 - le faible niveau d'efficacité du système éducatif fait perdre beaucoup de ressources à l'Etat et révèle l'importance du gâchis dans le secteur ;
 - l'absence d'un leadership fort dans le pilotage du secteur ;
 - le manque d'harmonisation des différentes matrices de suivi des PTF rend difficile le suivi des indicateurs de résultats.

L'analyse des facteurs explicatifs des insuffisances, révèle une responsabilité partagée entre les interventions publiques et celles des Projets. Ainsi, nous pouvons citer entre autres :

- le non-respect des planifications ;
- la faiblesse du taux d'exécution des activités tant sur le plan technique que financier;
- les insuffisances dans la communication ;
- le manque de suivi des risques du programme et des projets qui y concourent.

Le PAQUET-EF qui succède au PDEF ambitionne de conforter les acquis enregistrés et d'améliorer la qualité, l'équité du service éducatif à travers entre autres une bonne gouvernance du secteur. A cet effet, le suivi évaluation participant de l'éclairage de cette gouvernance mérite ainsi une attention particulière.

Ainsi, notre travail de recherche porte sur l'état du dispositif de suivi mis en place dans le cadre du projet « PAEF plus » en vue de l'améliorer. Ainsi, les axes d'investigations ci-après ont été explorés :

Quel est l'existant en termes de dispositif de suivi-évaluation du projet?

Quelles sont les forces et les faiblesses?

Quelles sont les recommandations que nous pouvons formuler pour son amélioration ?

2. OBJECTIF DE L'ETUDE

OBJECTIF GENERAL

L'objectif général de l'étude est d'évaluer le dispositif actuel de suivi-évaluation du PAEF-PLUS et apporter notre contribution pour son amélioration.

OBJECTIF SPECIFIQUE

- Analyser le système de suivi évaluation du PAEF PLUS,
- Ressortir les limites du suivi évaluation actuel,
- Faire des recommandations.

3. OBJET DE L'ETUDE

Le présent travail de recherche porte sur l'amélioration du dispositif de suivi-évaluation du Projet PAEF- PLUS. Nous allons tirer les leçons apprises en matière de suivi-évaluation, analyser les limites actuelles et proposer des améliorations.

4. INTERETS DE L'ETUDE

Ce travail de recherche va intéresser les acteurs suivants :

- **Projet PAEF-PLUS**

Le projet va disposer d'un projet de dispositif qui lui permettra de mieux suivre ses activités mais également de prendre les décisions les meilleures en termes de pilotage et de réajustements à apporter en vue d'une plus grande performance.

- **Coopération italienne**

Cette étude permettra à la Coopération italienne, principale bailleur du projet à côté de l'Etat du Sénégal, de mieux cerner les dysfonctionnements dans le dispositif de suivi afin de procéder en rapport avec l'unité de projet, à des réajustements. .

- **Pour le Ministère de l'Education nationale et la Coordination du PAQUET-EF**

Les résultats de l'étude vont contribuer à l'amélioration de la contribution de ce projet aux performances sectorielles.

- **CESAG**

L'étude est une contribution de plus pour le CESAG dans le domaine de la recherche en général et en particulier dans le domaine du suivi-évaluation. Elle va renforcer la riche documentation existant dans le domaine et pour le bonheur des étudiants de l'institution et des chercheurs.

- **Motivation personnelle**

Ce travail de recherche constitue pour moi un défi personnel en termes d'approfondissement des connaissances acquises lors de ma formation au CESAG mais aussi il vise à apporter ma modeste contribution au développement du système éducatif de mon pays qui m'a tout donné dans ma carrière professionnelle.

5. METHODOLOGIE DE L'ETUDE

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous allons adopter les approches qualitatives et quantitatives. Nous allons exploiter la littérature riche et variée qui existe sur le sujet abordé. Ainsi, nous allons passer en revue les documents de bilan et de programmation du Ministère de l'Education nationale ainsi que ceux portant sur le projet PAEF-Plus. Une analyse de ces documents conjuguée aux données tirées des entretiens avec certains acteurs du projet, nous permettront de mieux cerner les contours de notre étude.

6. DELIMITATION DU CHAMP DE L'ETUDE

L'étendue et le temps imparti pour la réalisation du mémoire nous contraignent à certaines restrictions. C'est ainsi que les aspects relatifs au suivi financier même s'ils sont évoqués pour des raisons de cohérence ne seront pas approfondis par rapport à la problématique abordée qui met le focus sur le suivi technique.

7. PLAN DE L'ETUDE

La présente étude est structurée autour de deux grandes parties comprenant chacune deux chapitres et une conclusion générale dont les contenus se présentent comme suit :

La première partie aborde le cadre théorique, la méthodologie et le contexte de l'étude.

La deuxième partie est consacrée au diagnostic de l'existant en termes de dispositif de suivi et aux recommandations portant sur les améliorations.

La conclusion présente une synthèse des principales conclusions du travail de recherche et ouvre de nouvelles perspectives.

**PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET
CONTEXTUEL**

CHAPITRE I : Cadre théorique

1.1. Définition de quelques concepts qui sont liés au thème

1.1.1. Le suivi-évaluation de projets/programmes est :

1.1.1.1. La Définition du suivi est :

Selon Amady DIOP, (2007) « Le suivi est un état de veille permanent qui accompagne le projet pendant tout son cycle de vie, pour repérer, diagnostiquer les écarts par rapport aux normes projetées. Il s'appuie sur des instruments spécifiques que sont les indicateurs pour vérifier à des moments réguliers (hebdomadairement, mensuellement, trimestriellement etc.) les écarts par rapport à ces normes.

Ainsi, le suivi d'un projet se réalise à travers la mise en place d'un système d'informations alimenté par un processus continu de collecte et de traitement de données relatives aux activités (les ressources, les progrès / et retards des délais d'exécution) et aux produits. »

1.1.1.2. Le Champ et la finalité du suivi sont :

Fondé sur un système d'information, le suivi peut couvrir un champ plus ou moins étendu suivant le destinataire et le degré de remise en cause permis par les parties contractantes du projet (défini dans le manuel de procédures générales et financières et la Convention/Entente de financement du projet)

Ainsi on distingue :

- le suivi interne ou la gestion qui consiste à s'assurer de la disponibilité des moyens (humains, matériels, financiers, informationnels et temporels etc.) et de la réalisation des activités ;
- le suivi externe : il s'agit de suivre l'évolution des variables externes au projet qui peuvent avoir une influence directe sur la réalisation des activités. Il s'agira aussi d'adresser la pertinence des stratégies d'atténuation des risques identifiées et de l'efficacité des actions déroulées dans le cadre de la mise en œuvre de ces stratégies ; le suivi de la performance qui permet de mesurer les résultats obtenus par rapport aux prévisions pour juger du degré d'atteinte des objectifs spécifiques .

Le suivi génère ainsi des informations destinées au gestionnaire du projet, aux décideurs et autres clients. Leur exploitation permettra de réguler au niveau opérationnel, d'éclairer la prise de décisions sur l'intervention au niveau stratégique (poursuite, recentrage, arrêt) ;

- le suivi des effets qui permet de mesurer les effets/impacts sur l'environnement.

1.1.2. L'évaluation est :

1.1.2.1. La Définition de l'évaluation est :

Selon Jean Marie Dékétélié, (1989) « évaluer signifie recueillir un ensemble d'informations suffisamment pertinentes, valides et fiables et examiner le degré d'adéquation entre cet ensemble d'informations et un ensemble de critères adéquats aux objectifs fixés au départ et ajustés en cours de route en vue de prendre une décision ».

Cependant, contrairement au suivi, l'évaluation est une opération ponctuelle visant à apprécier objectivement, la pertinence, l'efficacité, les effets et impacts d'un projet par rapport aux objectifs. Elle se fonde sur des objectifs en relation avec la décision à prendre. Elle n'est alors plus une activité de détermination de taux d'activités réalisées en fonction de leur programmation, mais une *activité visant à porter un jugement sur les écarts constatés*.

En ce sens, elle est comme un bilan critique pour induire une bonne décision et sert ainsi d'outil pour l'amélioration des activités de planification et de programmation. C'est pourquoi, elle va au-delà des indicateurs pour formuler une opinion sur les processus, les acteurs et le milieu.

L'évaluation s'articule autour de deux approches principales :

- l'évaluation interne, menée par les membres de l'équipe du projet ;
- l'évaluation externe menée par une personne ou un groupe de personnes non impliquées en tant qu'acteurs du projet.

Il peut arriver aussi que des équipes mixtes soient constituées composées de personnes appartenant au projet et d'autres qui ne sont pas du projet. A titre d'illustration, chaque année et durant toute la décennie de mise en œuvre du PDEF, une évaluation interne était

réalisée par le département à travers la « Division Suivi-Evaluation » de la DPRE et une évaluation externe par des cabinets. Ainsi deux rapports étaient produits : il s'agissait respectivement du Rapport d'exécution technique et financier et du Rapport économique et financier.

1.1.2.2. Les Finalités et champ de l'évaluation sont :

Contrairement au suivi, l'évaluation est une opération ponctuelle. Elle peut être réalisée à tout moment. Dans les faits, on distingue :

- l'évaluation continue qui se répète pendant toute la durée de vie du projet. Elle aide les acteurs du projet, en les informant sur les réajustements à faire pour les activités à venir et peut ainsi consister à une analyse pendant l'exécution d'une activité pour voir dans quelle mesure celle-ci continue d'être pertinente ;
- l'évaluation à mi-parcours qui comme son nom l'indique, se situe à la fin de la première moitié du projet. Son objectif est comme l'évaluation continue, de fournir des renseignements sur les modifications ou réajustements à apporter ;
- l'évaluation finale ou terminale qui se déroule six (6) à douze (12) mois après la clôture du projet et vise à mesurer les proportions selon lesquelles les résultats du projet sont atteints pour en tirer des enseignements pour les actions futures ;
- l'évaluation rétrospective faite quelques années après ;
- l'évaluation d'impact qui comme l'évaluation rétrospective est réalisée quelques années après la clôture du projet et vise à déterminer les changements durables apportés par le projet.

Il apparaît que le suivi et l'évaluation sont deux fonctions distinctes mais étroitement liées pour ne pas dire complémentaires. C'est pourquoi, ils doivent être intégrés en ce sens qu'ils s'intéressent à la collecte et à l'analyse d'informations pour réajuster et corriger les écarts décelés dans l'exécution d'un programme ou projet.

1.1.3. Le Suivi-évaluation

1.1.3.1. La définition du suivi-évaluation est :

Le suivi-évaluation consiste à recueillir des données sur l'état d'avancement du projet, puis à les analyser régulièrement afin d'en tirer des conclusions en termes de pilotage du projet : dans quelle mesure est-on en capacité d'atteindre les objectifs assignés au projet ? Y a-t-il lieu de modifier certaines activités ? Éventuellement faut-il réorienter certains aspects du projet ? Etc.

Conçu durant la phase de planification, en même temps que la conception du projet, le suivi-évaluation est utilisé de manière continue durant toute la phase de mise en œuvre.

Le suivi-évaluation du projet s'appuie notamment sur des indicateurs à renseigner tout au long du projet, à la fois qualitatifs et quantitatifs. En fonction de la complexité du projet, mais aussi de ce que l'on souhaite mesurer, le nombre et la nature des indicateurs peuvent être variables.

Ces indicateurs sont valorisés par le biais d'outils de collecte (tableaux pour centraliser les données recueillies) et l'aide à la décision (tableaux de bord et notes de synthèse donnant une vision analytique des données recueillies).

Dans un certain nombre de cas, les informations issues des indicateurs ne suffisent pas pour guider le pilotage du projet. Il est nécessaire de mener des activités complémentaires (évaluation à mi-parcours, enquêtes de satisfaction, missions de terrain, réunion d'échanges...). (FBE, PS-Eau, ARENE IDF, 2011)

1.1.3.2. Les Finalité et champ d'application du Suivi-évaluation sont :

Le Suivi-évaluation dans le cadre d'un projet/programme facilite la prise décision (par le comité de pilotage par exemple) sur des bases objectives.

Le suivi-évaluation oblige à se pencher sur ce qu'il y'a derrière les mots parfois convenus d'un projet (trop souvent rédigé de façon solitaire et dans la hâte d'une réponse à un appel à projet), et à les concrétiser à travers les activités de projet. Il amène les parties prenantes du dispositif de suivi-évaluation à parler le même langage, tant sur les objectifs visés par le

projet que sur quoi il aboutit réellement. Ainsi, les réussites et les échecs sont partagés et analysés de concert.

Le suivi-évaluation permet aussi *de communiquer* de façon objective sur l'état d'avancement du projet et de rendre compte sur les résultats obtenus et ce, auprès des autorités (Collectivités locales, Gouvernement) du pays concerné, des partenaires financiers, de l'assemblée générale d'une ONG, des citoyens, des donateurs privés etc.

Le suivi-évaluation permet de *tirer des enseignements*, à la fois en termes de gestion de projet (ex : il peut permettre ultérieurement de dimensionner un projet de façon plus réaliste) et *produire des connaissances* (exemple sur le secteur de l'éducation, de la scolarisation et du maintien des filles à l'école). (FBE, PS-Eau, ARENE IDF, 2011)

Le suivi évaluation est géré par une organisation à mettre en place avec des acteurs aux rôles et responsabilités bien définis. Il est porté par un mécanisme appelé « Dispositif de Suivi-Evaluation » (DSE)

1.1.4. Genre

1.1.4.1. La Définition du genre est :

Selon le dictionnaire le Larousse, le genre est : « l'ensemble de traits communs à des êtres ou à des choses caractérisant et constituant un type, un groupe, un ensemble ; sorte, espèce».

Une autre définition du genre nous est donnée par la sociologue Laure BERENI comme suit : « le genre désigne le système qui produit une bipartition hiérarchisée entre hommes et femmes ».

Dans toutes ces deux définitions, nous retrouvons la notion de groupe et de catégorisation mais il faut retenir que le genre n'est pas seulement une différenciation basée sur le sexe (caractéristiques biologiques) mais les relations sociales qui les lient.

1.1.4.2. Champ d'application et finalité

Selon l'INEE (2010), une éducation tenant compte du genre vise à :

- lever les obstacles liés au genre pour que tous, filles et garçons, hommes et femmes, puissent apprendre ;
- respecter les différences liées au genre et reconnaître que le genre, ainsi que l'âge, l'origine ethnique, la langue, le handicap et la religion, font partie de l'identité de l'apprenant ;
- permettre aux structures, systèmes et méthodologies de l'éducation d'être sensibles à tous, filles et garçons, femmes et hommes ;
- permet à la parité des genres dans l'éducation de faire partie d'une stratégie plus générale pour faire avancer l'égalité des genres dans la société ;
- évoluer continuellement pour faire disparaître les disparités entre les genres et éradiquer la discrimination basée sur le genre.

1.1.5. Qu'est-ce qu'un DSE ?

Selon Mohamed Sahbi Hajjej (2004), le DSE est conçu comme un instrument de pilotage. Il est aussi perçu comme un outil de gestion qui permet de rendre compte de l'utilisation des ressources et de juger de l'efficacité des activités, d'une intervention, offrant ainsi une assise solide pour la prise de décisions. Il existe divers modes de structurations de ce mécanisme examinés dans la Section II de la présente étude.

1.2. Les différents types de dispositif de suivi-évaluation

1.2.1. Trois modèles de DSE

Tableau 1 : Trois modèles de DSE

Modèles	Eléments structurants	Observations
Burkina Faso (étude diagnostic du dispositif de suivi évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté.2002)	1-Le pilotage (les acteurs impliqués au niveau décisionnel, niveau technique et niveau opérationnel, les capacités) 2-Les indicateurs (exemple taux d'alphabétisation,	- Les outils n'ont pas été suffisamment développés hormis la planification des calendriers - Les procédures de mise en œuvre du suivi-évaluation (collecte,

Modèles	Eléments structurants	Observations
	<p>femmes et% des femmes alphabétisés, fréquence de la collecte, source de données, responsables))</p> <p>3-Les critères (pertinence, fiabilité, exhaustivité, adéquation)</p>	<p>rapportage, exploitation des résultats, le protocole d'accès et de diffusion des résultats) n'ont pas été suffisamment renseignées</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hormis le critère de pertinence, tous les autres critères pourraient être regroupés dans les critères suivants : efficacité, efficience et viabilité
<p>Niger (dispositif de suivi-évaluation du projet PANA-Résilience.2010.)</p>	<p>1-Le cadre de référence (les documents de politiques stratégiques, les risques)</p> <p>2-Les informations (les indicateurs de suivi ou progrès, les indicateurs de produits, les indicateurs de résultats, les résultats d'impact)</p> <p>3-les acteurs, rôles et responsabilités</p> <p>4-les outils et instruments (ressources, besoins en formation)</p> <p>5- les procédures et arrangements de mise en œuvre du suivi-évaluation (collecte, rapportage, exploitation des résultats, diffusion des informations, les procédures administratives, les procédures d'évaluation internes et externes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les résultats d'impact mesurent la contribution du projet à long terme malheureusement le présent projet a une durée de 4 ans. Il n'est pas évident qu'on puisse mesurer ce résultat. - Les risques identifiés lors de la programmation font l'objet de suivi avec des mesures de mitigation.

Modèles	Eléments structurants	Observations
Guide de la planification du suivi et de l'évaluation axée sur les résultats du développement du PNUD.2009	1- Cadre de référence ou contexte (les risques comme objet de suivi 2-les ressources nécessaires (ressources financières et humaines) 3- Engagement des parties prenantes (le pilotage) 4-la capacité de suivi-évaluation (renforcement de capacité) 5- le suivi –évaluation (collecte, analyse et rapport)	Les indicateurs et outils n'ont pas été suffisamment développés. Ce modèle allégé ressemble au modèle 2 du Niger mais de manière plus allégée.

Source : NDIAYE, Ousmane Amadou, 2016 réalisé à partir de l'exploitation des modèles étudiés

- **Analyse des modèles** (similarités, différences, forces et faiblesses et les constantes)

Les trois modèles ont en commun :

- l'existence d'un cadre de référence ;
- les acteurs impliqués et les besoins et renforcement des capacités sont signalés ;
- les indicateurs ;
- les critères ;
- les outils.

Les différences :

- les risques occupent une place importante pour les modèles 2 et 3 ;
- les systèmes d'information sont plus mis en évidence dans le modèle 2 contrairement aux modèles 1 et 3 ;
- les ressources sont mieux évoquées dans les modèles 2 et 3 ;

- les procédures de mise en œuvre du suivi évaluation sont plus présentes dans le modèle 2.

1.2.2. Les caractéristiques constantes qu'on doit retrouver dans un bon DSE

1. Le Cadre de référence (les documents de politiques stratégiques, contexte dont les risques)
2. Les informations (les indicateurs de suivi ou progrès, les indicateurs de produits, les indicateurs de résultats, les critères (pertinence, efficacité, efficience et viabilité) et de suivi des risques)
3. Les acteurs, rôles et responsabilités
4. Les ressources financières et matérielles, besoins en formation)
5. Les procédures et arrangements de mise en œuvre du suivi-évaluation (collecte, rapportage, exploitation des résultats, diffusion des informations, les procédures administratives, les procédures d'évaluation internes et externes)
6. Le système d'information

CHAPITRE 2 : Présentation du projet PAEF-Plus et méthodologie de l'étude

2.1. Présentation du projet PAEF

2.1.1. Historique

En 2010, le Ministère de l'Education nationale soucieux d'une meilleure coordination et synergie des interventions pour l'éducation des filles et l'intégration effective et efficiente de la dimension genre dans le secteur a mis en place le Cadre de Coordination des Interventions pour l'Education des Filles (CCIEF). Grâce à la coopération italienne, le CCIEF s'est fixé comme objectif de contribuer à l'élimination des facteurs qui limitent les filles dans l'accomplissement du cycle élémentaire dans les régions de Dakar, Diourbel, Fatick, Louga à travers le *Projet d'appui à l'éducation des filles (PAEF)*.

Le PAEF prenait en compte les obstacles liés à l'accès et au maintien des filles à l'école et intégrait essentiellement la stratégie genre de la Coopération italienne. Le but du projet était de transformer « l'environnement école » pour une valorisation du rôle de l'éducation et de la formation des filles pour le développement du pays. C'est pourquoi, l'approche holistique et multisectorielle fut privilégiée tout en respectant les spécificités locales à travers une logique de responsabilisation des communautés.

Le caractère novateur du PAEF résidait sur la méthodologie d'intervention du projet. Celle-ci était basée sur une approche holistique et une vision communautaire intégrant plusieurs niveaux d'intervention à savoir :

- le renforcement de la synergie entre les acteurs de la société civile et les structures gouvernementales pour concentrer les forces vers l'objectif de l'éducation des filles au sein du CCIEF ;
- la transformation de l'environnement socioculturel par une stratégie de communication qui valorise les aptitudes des filles, renforce leur estime de soi et réduit progressivement les obstacles socioculturels entravant la scolarisation des filles ;
- le développement des compétences des personnels de l'éducation en genre pour un engagement plus efficient dans l'éducation des filles ;

- le renforcement des capacités des femmes, groupes vulnérables, mères des élèves, pour les mobiliser autour des objectifs de l'école et de la scolarisation des filles ;
- la mise en place d'actions de soutien (kits scolaires, uniformes pour tous les élèves des écoles sélectionnés par le PAEF pour améliorer les apprentissages des élèves ;
- l'octroi des bourses à des filles ayant obtenu des résultats scolaires remarquables pour promouvoir l'excellence et stimuler les filles à faire partie des élèves qui se distinguent ;
- l'accompagnement socio pédagogique des filles en difficultés pour les amener à surmonter les lacunes limitant leur potentiel.

L'expérience conduite par le PAEF au Sénégal est un modèle de référence dans le domaine de la promotion de l'éducation des filles, cela tient pour l'essentiel au caractère holistique, à l'originalité, à la cohérence et à la pertinence de l'approche mise en œuvre.

C'est tout cela qui fait de cette approche du PAEF un important levier de développement économique et social dans la recherche de solutions aux problèmes des filles et des femmes dans les pays en voie de développement en termes d'accès et de maintien des premières à l'école et de renforcement des capacités des secondes. Ceci conduit à l'élargissement des zones d'interventions d'où la mise en place du PAEF Plus.

2.2. Présentation du projet PAEF-Plus

2.2.1. Objectif général

Contribuer à l'égalité de genre et à l'*empowerment* des femmes en cohérence avec les Objectifs du Millénaire II et III.

2.2.2. Objectif spécifique

Promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la « politique genre » du PAQUET (Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence dans le secteur de l'éducation et de la formation).

2.2.3. Résultats attendus

1. La coordination de tous les acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles est renforcée et cohérente avec la stratégie du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du Ministère de l'Education National (MEN).
2. La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescentes sont améliorées.
3. La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles
4. L'*empowerment* socio-économique des femmes est promu et la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation féminine est renforcée et efficace
5. Un dispositif de planification, suivi, monitoring et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé

Activités

Résultat 1

Composante A : Renforcement politique e institutionnel du cadre interministériel de coordination national en faveur de l'éducation des filles

Cette composante prévoit le renforcement du Cadre de Coordination des Initiatives en faveur de l'Education des Filles (CCIEF) pour améliorer la coordination, garantir le monitoring et l'évaluation des interventions et définir un mécanisme de promotion de l'éducation féminine à travers l'élimination des normes discriminatoires qui peuvent négativement influencer la scolarisation des filles et des adolescentes. Pour cela il sera mené une étude pour élaborer un modèle de concertation interministérielle (Ministère chargé des politiques de genre, Ministère de la Santé, Ministère de la Justice, etc.) qui sera à la base de la nouvelle stratégie du plan d'action du CCIEF.

Dans la réalisation de l'étude participeront des universités et des instituts de recherche pour la création d'une plateforme de dialogue et d'échange sud/sud.

Activités :

1.1 Etude et recherche-action sur les méthodologies et les bonnes pratiques pour l'intégration d'un système de coordination interministérielle efficace pour la promotion de l'égalité de genre dans l'éducation et la formation.

1.2 Mise à jour de la stratégie et du plan d'action du CCIEF

1.3 Elaboration et réalisation d'une stratégie de communication pour la diffusion de la mission et des objectifs du CCIEF.

1.4 Présentation et partage de la stratégie et définition d'un mécanisme de coordination national avec tous les partenaires (bailleurs, société civile, etc.) sur la base duquel sera organisée une série d'atelier et de rencontres tout au long du projet.

Composante B : Renforcement de la coordination des activités en faveur de l'éducation féminine au niveau déconcentré

Cette composante intervient pour le renforcement institutionnel des « Bureaux partenariat, communication et genre » établis par arrêté en juillet 2013 dans chaque Inspection d'Académie et Inspection de l'Education et Formation pour un total de 70 bureaux. Les bureaux ont un plan d'action pour assurer le processus de déconcentration et de décentralisation dans la gestion du système, dans une dynamique de responsabilisation et participation accrue des collectivités locales, des communautés, de la société civile et des partenaires techniques et financiers (PTF) en favorisant l'approche « bottom-up ». Les plans d'action incluent activités de planification, communication, coordination, monitoring et évaluation des actions au niveau local.

Activités :

1.5 Financement des plans d'action des « Bureaux partenariat, communication et genre »

1.6 Renforcement institutionnel des services déconcentrés

Résultat 2

Composante A : Renforcement des capacités des enseignantes en Genre pour meilleure qualité de l'enseignement

Cette composante se focalise sur l'élaboration et l'intégration des modules « éducation et genre », « compétences de vie courante » et « prévention des violences liées au genre » dans les programmes d'études des centres régionaux et nationaux pour la formation initiale des enseignantes. Une fois que les modules seront intégrés et institutionnalisés dans les programmes de formation initiale seront utilisés pour former tous les enseignants des niveaux élémentaire, moyen et secondaire. Une guide et des outils didactiques seront aussi élaborés et adoptés pour l'amélioration de la qualité de l'éducation intégrant les aspects de genre.

Activités :

2.1 Révision, élaboration et intégration des modules « éducation et genre », « compétences de

vie courante » et « prévention des violences liées au genre » dans les programmes d'études des

Centre régionaux de formation de personnels de l'éducation – CRFPE et à la Faculté des Sciences et Technologies de l'Education et de la Formation - FASTEF pour la formation initiale des enseignants du cycle fondamental et secondaire.

2.2 Formation de formateurs (20) des CRFPE et de la FASTEF sur les modules intégrés.

2.3 Révision, adaptation et diffusion d'un guide d'intégration des questions relatives au genre dans les techniques d'enseignement et apprentissage pour les niveaux moyen et secondaire ;

2.4 Harmonisation et diffusion d'un support en pédagogie du soutien pour les enseignants des niveaux moyen et du cycle secondaire.

Composante B : Soutien socio-économique et pédagogique des filles et adolescentes des niveaux élémentaires, moyens et secondaires

Les activités de cette composante ont le but de créer un environnement favorable à l'accès et au maintien des filles et des adolescentes à l'école. Seront menées des activités spécifiques pour le cycle élémentaire (octroi de kits et appui aux cellules genre des écoles), activités spécifiques pour le cycle secondaire (appui à la création des pôles biblio/techniques) et activités communes à tous les niveaux (cours de soutien, octroi des bourses).

Activités :

2.5 Organisation de cours de soutien en mathématique, sciences et français

Les courses seront organisées dans toutes les écoles bénéficiaires du projet (135). Le choix des matières s'inscrit dans les orientations du PAQUET pour promouvoir un accès accru des filles dans les filières techniques et scientifiques ;

2.6 Sélection et attribution des bourses d'étude ;

2.7 Fourniture d'uniformes et kit scolaires pour les nouvelles écoles primaires bénéficiaires pour un total de 15.000 élèves ;

2.8 Appui à la création de pôles biblio/informatiques dans les lycées

Les 5 lycées féminins bénéficiaires seront fournis des manuels scolaires, du matériel sur la promotion des droits et de la planification familiale ainsi que du matériel informatique. L'activation de connexions internet est aussi prévue.

2.9 Maintien ou création de cellules genre dans les nouvelles écoles primaire ciblées

Les cellules genre existantes dans chaque école primaire (94) s'occuperont du monitoring des activités du projet et joueront le rôle de noyaux d'alerte pour signaler des situations à risque pour les filles.

Résultat 3

Composante A : Communication et sensibilisation sur les droits des femmes et contre la violence basée sur le genre

Activités :

3.1 Elaboration et réalisation d'une campagne de communication pour la promotion de l'éducation des filles et contre la violence basée sur le genre

Pour ce qui concerne les messages pour la promotion de l'éducation des filles seront réadaptés pour intégrer la nouvelle cible des adolescentes. Concernant la thématique de la lutte contre la

violence liée au genre, elle sera adressée en particulier aux adolescentes. Sont prévus : transmission radio et télé, posters informatifs sur les services d'assistance juridiques gratuite (numéro vert pour la lutte contre la violence contre les femmes de l'Association des juristes sénégalaises, déjà activé dans le passé grâce à un financement de la Coopération italienne).

3.2 Appui au fonctionnement du numéro vert de l'AJS

L'appui est fonctionnel à la mise à disposition du personnel spécialisé en violences sur les femmes

3.3 Formations de formateurs membres des associations des mères d'élèves et des parents d'élèves sur : droits humains et droits des femmes, violence liée au genre, égalité, droits civiles. Les formations de formateurs (environ 200) seront réalisées dans le cadre du partenariat qui sera établi entre l'AJS et le CCIEF dans le cadre de la promotion des droits des jeunes filles et de la lutte contre la violence liée au genre.

Les formations sur le thème de l'égalité seront à la base d'un échange entre femmes et hommes sur des questions d'actualité tels que l'accès des femmes à la terre, l'espace de la femme au sein des familles et le rôle de femme dans la promotion de la gouvernance démocratique. Les droits civils sont fondamentaux pour la régulation à l'état civil des filles.

3.4 Formation des enseignants et des journalistes (environ 150) sur : droits humains et droits des femmes, violence basée sur le genre et égalité Les enseignants des écoles bénéficiaires et les membres de l'association des journalistes en faveur de l'éducation des filles seront formés pour renforcer les techniques de communication sur les thématiques traitées avec les élèves et le public. En particulier, les journalistes seront formés afin d'offrir un traitement adapté des données sensibles, en particulier dans le cadre de la lutte contre la violence et la promotion des droits.

3.5 Organisations de forums dans les écoles avec les élèves (41 écoles niveaux moyen et secondaire) L'AJS commencera une série de rencontres avec les élèves, filles et garçons, pour alimenter la réflexion sur les thématiques relatives à l'égalité et aux violences basées sur le genre, les stéréotypes sur le rôle social, la représentation et la signification de l'être femmes et hommes.

3.6 Création, impression et distribution de brochures sur les droits humains et droits des femmes, violence basée sur le genre, égalité, droits civils. Les brochures seront distribuées durant les formations et les forums et seront mises à disposition dans les bibliothèques des écoles et distribuées dans les points de rencontre de femmes et jeunes (foyers des femmes, foyers des jeunes, etc.).

3.7 Réalisation d'activités de mobilisation et de sensibilisation. Cette activité prévoit la réalisation de : forums communautaires et visites à domicile par les agents communautaires, séances de théâtre forum (avec la participation du public) et des projections en plein air.

3.8 Sensibilisation des élèves des cycles moyen et supérieur dans les écoles cibles en « éducation sexuelle et santé reproductive » Si on considère que la grossesse précoce est un des obstacles majeurs à l'achèvement du cycle scolaire fondamental (primaire et moyen) et secondaire pour les filles, l'importance de l'éducation sexuelle et de la santé reproductive

est essentielle pour sensibiliser les élèves, filles et garçons, sur la contraception, sur les risques des grossesses précoces (qui représentent une des premières causes de décès parmi les filles entre 15 et 19 ans dans les Pays à bas revenus) et les conséquences sur le parcours scolaire (interruption, retards, abandon).

Résultat 4

Les activités de ce résultat, qui vise à l'*empowerment* socio-économique des femmes contribuera à une participation et une représentation plus efficace des femmes dans les Comités de gestion des écoles et dans les Unions des comités, en les promouvant en tant que sujets valables pour la négociation des politiques éducatives et pour la promotion d'une éducation de qualité pour leurs filles. En particulier, les activités d'alphabétisation fonctionnelle auront le but d'assurer les capacités minimales nécessaires à la participation active et consciente des femmes à la vie sociale, économique et politique de leur communauté d'appartenance. Ce résultat vise aussi à une mobilisation communautaire accrue pour le développement local à travers la participation à la gestion et au financement des activités en renforçant la durabilité de l'action.

Composante A : *Empowerment* des femmes et financement des activités génératrices de revenu

Activités :

4.1 Alphabétisation fonctionnelle des associations des mères d'élèves. Les activités d'alphabétisation fonctionnelle seront adressées à toutes les associations des mères d'élèves (AME) bénéficiaires (pour un total de 94 associations) afin d'en renforcer les capacités de planification, organisation, gestion de fonds et investissements, mise en réseau, recherche de financements etc. Il est prévu aussi d'intégrer d'activités d'initiation à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication, en particulier l'utilisation des téléphones portables, pour lequel les femmes analphabètes restent dépendantes de leur mari ou de leurs fils.

4.2 Financement des activités génératrices de revenus aux associations des mères d'élèves dans les nouvelles écoles bénéficiaires et suivi des associations déjà bénéficiaires dans la

phase pilote. Les associations des mères d'élèves qui recevront les nouveaux financements seront celles des nouvelles écoles primaires bénéficiaires (pour un total de 30). Les AME déjà bénéficiaires de financements de la phase pilote du PAEF (64), bénéficieront exclusivement du suivi et monitoring de la part des IEF et des IA avec le support d'associations intermédiaires de la société civile vers une toujours majeure autonomie (l'accompagnement pourrait faciliter la formulation de projets à soumettre pour la demande de crédits à conditions favorables dans le cadre du « volet femmes » du programme PLASEPRI de la Coopération Italienne). Les financements seront d'un montant d'environ 7.500 Euros au cours des trois ans de projet. L'activité bénéficiera des diagnostics participatifs réalisés à Dakar et Kaolack dans le cadre du programme PIDES de la Coopération Italienne.

4.3 Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des services scolaires

Les AME bénéficiaires de la phase pilote du PAEF seront équipées pour créer des dispositifs de gestion des services scolaires durables en valorisant et pérennisant les activités qu'elles ont commencées pendant la première phase. Dans l'achat des équipements seront favorisées les « technologies vertes ».

4.4 Formation et appui institutionnel aux associations de la société civile. Les associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation féminine et de l'autonomisation des femmes seront appuyées pour réaliser des activités de support (suivi, accompagnement, orientation, formation sur les méthodologies de gestion) aux associations des mères d'élèves.

Composante B : Participation et responsabilisation communautaire

4.5 Accompagnement à la création des Unions régionales des comités de gestion des écoles

Les comités de gestion des écoles (CGE) sont des organes clé pour la gestion scolaire. Leur objectif est celui d'améliorer l'accès, la qualité et la gestion de l'éducation à travers la participation communautaire, des collectivités locales e des différents partenaires. Les Unions des Comités de Gestion (UCGE), avec le soutien des « Bureaux communication, partenariat et genre » des IA et des IEF ; seront l'interlocuteur adéquat pour promouvoir la collaboration avec les collectivités locales pour l'intégration d'activités relatives à la promotion des droits des femmes et à l'éducation dans les plans de développement local.

Les Unions seront aussi lieu d'échange d'information et bonnes pratiques entre les représentantes des associations des mères d'élèves.

4.6 Révision et diffusion du guide sur la mobilisation communautaire pour une école de qualité. Le guide élaboré avec le but d'accroître l'implication de la communauté dans la gestion de l'école dans une optique de décentralisation et durabilité, intégrera l'expérience des Associations des mères d'élèves réalisée durant la phase pilote du PAEF pour catalyser l'expérience et promouvoir la diffusion dans d'autres zones.

Résultat 5

Composante A : Renforcement du système de planification, suivi, monitoring et évaluation du Ministère de l'éducation et du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles.

Activités :

5.1 Création d'un dispositif de planification, suivi monitoring et évaluation et capitalisation des activités de promotion de l'éducation féminine Les points focaux des « bureaux de communication, partenariat et genre » des IEF et des IA seront formés pour l'élaboration des plans d'action des bureaux et pour en réaliser le monitoring. Ils seront aussi outillés pour faire le monitoring, évaluer et capitaliser les bonnes pratiques relatives à la promotion de l'éducation féminine. Une fois formés ils pourront aussi accompagner l'élaboration le suivi et le monitoring des plans de développement des collectivités locales pour le secteur de l'éducation. La formation à l'utilisation des cartes communautaires des risques et des ressources pour le développement territorial sera fonctionnelle à la « programmation négociée » parmi institutions, CGE, UCGE et collectivités locales. Les points focaux genre des « bureaux communication, partenariat et genre » seront tenus à multiplier telles formations au profit des comités de gestion des écoles.

5.2 Renforcement de la collaboration parmi IA, IEF et collectivités locales pour la planification, le suivi, le monitoring et l'évaluation des plans de développement pour l'éducation. Du moment que les collectivités locales ont eu la compétence transférée sur le secteur de l'éducation, la collaboration avec les institutions déconcentrées du ministère est fondamentale pour une allocation efficace des ressources qui vise à l'atteinte des résultats

et qui tient compte des besoins et des aspects liés au genre. La collaboration sera renforcée à travers réunions de concertation et la définition des contrats de collaboration.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

**DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT EN
TERMES DE DISPOSITIF DE SUIVI ET
RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LES
AMELIORATIONS**

CHAPITRE 3 : Présentation et analyse du dispositif de suivi – évaluation du projet PAEF Plus

3.1. Présentation du dispositif de suivi – évaluation

Dès le démarrage du projet, la question du suivi-évaluation a occupé une place importante dans le pilotage. C'est ainsi qu'en accord avec les différents décideurs (les organes : à compléter) des outils ont été proposés afin de renseigner les performances du projet. Dans le cadre de la réalisation de cet objectif et assurer le bon suivi-évaluation, un atelier d'élaboration des outils de suivi évaluation des activités du PAEF a été réalisé dans les régions d'intervention. Ces outils ont pris en compte les différentes préoccupations visés par le projet. Mais, il faut reconnaître que Le PAEF Plus a hérité des outils de suivi-évaluation du PAEF qui constituent une partie essentielle de son dispositif. Il convient de rappeler que ce sont essentiellement ses mêmes outils qui ont permis au PAEF de renseigner sur ses performances. Aussi, le PAEF-Plus au-delà des outils hérités du projet précédent a jugé nécessaire de construire un projet de DSE qui n'a pas encore fait l'objet de validation.

Le Projet PAEF Plus structure son DSE comme suit :

- a) **Contexte** : L'éducation des filles est devenue une préoccupation majeure pour l'Etat du Sénégal pour qui, il est nécessaire de trouver des solutions idoines à cette question. En effet, L'éducation des filles est marquée essentiellement par trois situations : la non- scolarisation (les filles ne sont pas inscrites à l'école), la sous- sur scolarisation (elles sont faiblement représentées) et la déscolarisation (elles abandonnent très tôt l'école). Cet état de fait ne date pas d'aujourd'hui, de l'époque coloniale aux indépendances, la présence des filles à l'école est restée faible. Ainsi à la veille des indépendances « les filles représentent trente- cinq pour mille, soit une fille pour trois garçons. ». Cependant des progrès sont notés avec les indépendances. En effet, en 1960, les filles représentent 18% des effectifs. Mais de 1960 à 1980 les taux brut de scolarisation des filles n'ont pas dépassé 50%. Ces faibles taux, signe d'une sous- scolarisation des filles interpellent toute la communauté et suscitent des réflexions de la part de acteurs de l'école. Aussi, des indépendances à nos jours, des avancées

considérables sont-ils notées, surtout dans le domaine de l'accès des filles à l'école. De 37% en 1980 le taux passe à 57%, en 1995, et à 86,45% en 2015. Ainsi, d'une vision qui voulait que les filles n'aient pas besoin de faire de longues études, on est passé à celle qui veut que les filles aillent le plus loin possible dans leurs études. Par ailleurs, Une prise de conscience de la situation défavorable faite aux filles a poussé la communauté internationale et nationale à se pencher sur la question. En 1990 la conférence mondiale sur l'éducation pour tous rappelait que « *l'éducation est un droit fondamental pour tous, femmes et hommes, à tout âge et dans le monde entier.* » Cette position fortement marquée, élimine toute discrimination à l'égard des filles et leur assure le droit à l'éducation. Il revenait donc à chaque Etat de faire la promotion de l'éducation pour tous, mais surtout de l'éducation des filles. Aussi le Sénégal s'inscrit- il dans la logique d'offrir à tous et à toutes un accès équitable à l'éducation. Dans ce sens, de 2000 à 2010, le Sénégal a mis en place dans le Plan Décennal de l'Education et de la formation (PDEF) et des décisions concernant l'éducation pour tous sont prises.

- b) Le suivi-évaluation :** L'un des objectifs du PAEF-Plus est d'améliorer sensiblement la situation de l'éducation de filles au Sénégal. Il compte obtenir des résultats probants sur le terrain. C'est pour cela qu'il accorde une attention particulière à un suivi efficace des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre de son plan d'action. La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation participe à cette démarche d'amélioration des résultats, car le suivi-évaluation permet de communiquer avec les parties prenantes, de réorienter et de réajuster le plan d'action et les stratégies. Il joue un rôle important pour le projet, et permet de constater que les activités vont dans le sens voulu, de capitaliser et enfin de se projeter dans le futur. Le dispositif de suivi-évaluation est important, car il favorise la mesure des résultats, et permet au projet de voir si des progrès sont réalisés ou pas. Mais suivi-évaluation et communication de l'information sont fortement liées. La communication est une partie intégrante du suivi-évaluation. Les informations sont fournies systématiquement, à temps opportun et à selon le calendrier de suivi établi pour chaque acteur devant assurer le suivi des activités. Il s'agit donc d'une chaîne où chaque maillon est important, mais

où la faillite d'un maillon peut entraîner un déséquilibre dans l'information fournie.

- c) **Conclusion :**Le terme Suivi-Evaluation (S&E) implique que ces deux concepts sont interdépendants. En effet, ils sont liés tout en étant distincts. La différence fondamentale entre le suivi et l'évaluation réside au niveau de la nature des objectifs poursuivis, les types d'acteurs impliqués, la fréquence et la méthodologie de collecte et d'analyse des données et informations et la portée des décisions prises. Dans tous les cas, l'évaluation valorise les données et informations collectées lors du suivi. Ainsi, la notion de suivi évaluation repose essentiellement sur l'information qui est un élément indispensable. Le CCIEF a produit un dispositif de suivi- évaluation qui lui permet de suivre, de superviser et d'évaluer le déroulement de son plan d'action. Les outils seront utilisés dans le cadre du projet PAEF-Plus, ils sont évolutifs et pourront toujours être adaptés au contexte de nouveaux projets.
- d) **Méthodologie de la mise en place du DSE :** Dans la mise en place de son dispositif de suivi- évaluation le CCIEF a adopté une démarche participative qui a inclus aussi bien le niveau central que le niveau déconcentré. La démarche suivie dans le cadre de la mise en place du dispositif de suivi-évaluation se décline en cinq étapes : élaboration, pré-validation, expérimentation/ formation, validation et application. Elles se présentent ainsi :
- un atelier de quatre(04) jours pour élaborer les outils de suivi-évaluation ;
 - un atelier de trois(03) jours pour la formation à d'exploitation et à la manipulation de la base de données à des fins d'une meilleure appropriation par les utilisateurs et utilisatrices ;
 - un atelier de partage et de pré-validation des outils avec l'ensemble des acteurs impliqués ;
 - une expérimentation à travers une formation évaluatives
 - la validation finale avec les parties prenantes.
- e) **Présentation des différents outils :** Le dispositif de suivi- évaluation du CCIEF comporte l'essentiel des outils de planification qu'il est possible d'utiliser dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan d'action. Les outils de

suivi- évaluation de la première phase du projet, ont servi de base pour élaborer un dispositif amélioré. Certains outils sont reconstruits d'autres sont améliorés. Les outils élaborés sont les suivants :

- **Le cadre logique** : Le cadre logique est impulsé dans les années 90 par l'Union Européenne. Il est un outil incontournable dans la gestion de projet. Le cadre logique est un outil de conception et de planification de projet. Il incorpore un dispositif de suivi et d'évaluation. Le cadre logique ci-dessous synthétise sous une forme matricielle toutes les informations clés du projet: résultats, indicateurs objectivement vérifiables, sources de vérification, hypothèses et risques. Il comprend quatre colonnes : logique verticale et quatre rangées : logique horizontale. La logique verticale présente les niveaux descriptifs du projet. La logique horizontale comporte pour chacun des niveaux descriptifs du projet les indicateurs objectivement vérifiables, les sources de vérification et les hypothèses et risques.
- **Le plan d'action** : Le plan d'action est le lien entre les phases d'analyse et de mise en œuvre des décisions. On peut le considérer comme l'ensemble des moyens mis en œuvre pour parvenir à un but. Un plan d'action représente la carte visuelle de la méthode de mise en œuvre d'un projet. Il inclut les résultats (s), les indicateurs du résultat, les responsables, l'échéance et le coût de l'activité.
- **Le cadre de mesure de rendement** : Le cadre de mesure du rendement a pour objet d'établir une méthode uniforme pour assurer systématiquement la collecte, l'analyse et l'utilisation de l'information sur le rendement des programmes et des activités. Il est un outil de gestion qui permet d'améliorer la gestion des activités d'un projet. Il détermine dans quelle mesure les résultats escomptés ont été atteints par le projet.
- **La base de données** : Une base de données est un conteneur permettant de stocker l'intégralité des informations en rapport avec une activité. IL est généralement informatisé. Source WEB.
- **La liste des indicateurs** : Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la décision (pilotage, ajustement, retro correction) grâce auquel il est possible de mesurer une situation ou une tendance, de façon relativement objective, à un instant donné, ou dans le temps. Un indicateur peut aussi se définir comme un

moyen de mesurer sur le plan qualitatif et quantitatif les résultats atteints par rapport aux résultats escomptés.

Tableau 2 : Tableau de suivi des indicateurs.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Résultats	Indicateurs	Période	Prévu	Atteint à ce jour	Taux de réalisation de l'objectif en %	observations
Extrant 1.1 : un mécanisme de coordination politique et interministériel est mis en place	Nombre de mécanisme mis en place		AN 1			
Extrant 1.2 : Les capacités des organes de coordination sont renforcées	Nombre d'organes de coordination ont reçu des formations en genre, droits humains		An 1-2-3			
Extrant 2.1 Les enseignants (e) s sont bien outillées en genre, compétences de vie courantes et violences basée sur le genre milieu scolaire	Nombre de sessions de formations organisées Nombre d'enseignants-tes formés(e) en compétences de vie courante et violences basées sur le genre		An 1			
Extrant 2.2 : L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés	Taux de rendement des filles (réussite, transition, achèvement) dans les filières scientifiques et techniques Nombre de filles		An 1-2-3			

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Résultats	Indicateurs	Période	Prévu	Atteint à ce jour	Taux de réalisation de l'objectif en %	observations
	candidates au baccalauréat dans les filières scientifiques					
Extrant 2.3 : le taux d'achèvement des filles a augmenté	Taux de rendement (réussite, transition, achèvement)		AN 1-2-3			
Extrants 3.1 : La communication et la sensibilisation sur les droits sur les droits des femmes et contre VBG est assurée	Nombre d'activités de sensibilisation Nombre de VAD Nombre de fora réalisés		An 1-2-3			
Extrant 4.1 : Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagée dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées	Nombre d'associations de femmes engagées dans la promotion de l'éducation des filles Nombre de femmes formées Nombre de cession de formations tenues		An 1-2-3			

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Résultats	Indicateurs	Période	Prévu	Atteint à ce jour	Taux de réalisation de l'objectif en %	observations
Extrant 4.2 : La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	Nombre d'activités de sensibilisation organisées		An 1-2-3			
Extrant 5.1 : le dispositif de planification , de suivi/évaluation du CCIEF est renforcé	Nombre de dispositif de suivi mis en place Nombre d'outils élaborés et validés Pourcentage d'activités rapportées Nombre de plan élaborés		An 1			
<i>Source : NDIAYE, Ousmane Amadou, 2016 réalisé à partir de l'exploitation du draft de DSE du Projet PAEF-Plus</i>						

- **Le tableau des risques** : Le risque découle de l'incertitude propre à toute action ou activité et pouvant avoir un impact sur la réalisation des objectifs et des résultats du projet. LE risque est inhérent à tout projet, il peut survenir à tout moment dans le déroulement du plan d'action du projet. Pour réduire les effets du risque des mesures de mitigations sont prises. Les risques qui peuvent affecter le déroulement ou les évènements qui peuvent les déclencher sont à dénombrer et à analyser. La gestion des risques comporte plusieurs étapes :
 - identification des risques à travers le cadre logique et le dossier de conception ;
 - évaluation des risques : mesure, ordre de priorité, classement ;
 - réponse au risque : éliminer le risque, réduire le risque au maximum, partager le risque, accepter le risque le prendre en considération ;
 - suivi des risques et rapports à mettre à jour régulièrement, communiquer sur la situation des risques.

Tableau 3 : Tableau de suivi annuel

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant 1.1 : un mécanisme de coordination politique interministériel est mis en place	-1.1 Réalisation d'une étude sur le système de coordination politique et interministériel pour la promotion de l'éducation des filles	Disponibilité du rapport	En cours	UGP	AN1/	
	1.2 mise à jour de la stratégie du plan d'action du CCIEF	Disponibilité de la stratégie du plan d'action	En cours		AN1	
	1.3 réalisation du plan de communication	Disponibilité d'un plan de communication	En cours		AN 1-2-3	
	1.4 Présentation et partage des résultats de l'étude	Disponibilité d'un rapport de partage	En cours			

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant 1.2 : les capacités des organes de coordination sont renforcées	1.2.1-Financement des plans d'action des BGPC	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des plans d'action des BGPC • Financement des PA 	En cours	UGP	AN 2	
	1.2.2. Renforcement Institutionnel des services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> • Les services déconcentrés sont renforcés 			AN 2-3	
Extrant 2.1 : les enseignants-tes sont bien outillés (e) en genre, compétence de vie courante et violence basée sur le genre en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.1- révision, élaboration et intégration de modules de formation en genre, compétences de vie courantes (CVC), violence basée sur le genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des modules 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	UGP	AN 1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.2- révision et diffusion des guides d'intégration genre • - 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du guide de formation en genre, compétences de vie courante, violence liées au genre 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 		AN1	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.3 la renforcement de capacités de formateurs FASTEF- CRFPE 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de La dimension genre dans les plans de cours des formateurs-trices de la FASTEF et des CRFPE est effective 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% 	UGP/ FASTEF/CRF PE	AN1	
	2.1.4 : harmonisation et diffusion d'un support en pédagogie de soutien pour les enseignants des niveaux moyen et du cycle secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du support pendant les cours de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	UGP	AN1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant 2.2 : l'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés	2.2.1- Organisation de cours de soutien en mathématique science et français	Amélioration du - niveau des filles en sciences	EN COURS	UGP/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	
	2.2.2 Appui et renforcement des filières et matières scientifiques	Disponibilité des appuis aux filières scientifiques et techniques dans les établissements	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1	
Extrant 2..3 : le taux d'achèvement des filles a augmenté	2.3.1 Sélection et attribution de bourses d'études	Disponibilité des bourses	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN1-2-3	
	2.2.2 Fourniture d'uniformes et de kits scolaires pour les nouvelles écoles bénéficiaires pour un total de 15.000 élèves	Disponibilité des uniformes	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	
	2.3.3 : Maintien ou création de cellules genre	Création de nouvelles cellules genre	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	dans les nouvelles écoles primaires ciblées	Redynamisation des anciennes cellules				
Extrant 3.1 : La communication et la sensibilisation sur le droits des femmes et contre les VBG est assurée	3.1.1 : Elaboration et mise en œuvre d'une campagne de communication	-Disponibilité du plan de communication Disponibilité de la stratégie et des supports de la campagne de communication	EN cours	UGA	AN 1-2-3	
	3.1.2 : Appui au fonctionnement du numéro vert de l'association des juristes sénégalaises (AJS)	Réactivation du numéro vert avec un volet spécifique pour l'éducation des filles	En cours	UGP/AJS	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	3.1.3 : Formation des membres des associations des mères d'élèves (AME), des parents d'élèves sur les droits humains, droits des femmes, droits civils les violences	Des membres des AME et APE sont outillés pour procéder à une démultiplication de la formation	En cours	UGP/IA/IEF	AN1	
	3.1.4 : Formation des journalistes des enseignants sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	-Amélioration du traitement de l'information sur les questions de violences basées sur le genre Intégration des questions de violence basées sur le genre dans les stratégies d'enseignement apprentissage	EN cours En cours	UGP/ Association des journalistes UGP/IA/		

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	3.1.5 : Organisation de fora dans les écoles sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Amélioration des connaissances des acteurs/actrices des écoles sur les questions de droits humains, droits des femmes, droits civils, des violences	EN cours	UGP	AN 1-2-3	
	3.1.6 : Sensibilisation des élèves des cycles moyens et secondaire sur la santé de la reproduction	Amélioration des connaissances des acteurs/actrices des écoles sur les questions relatives à la santé de la reproduction	En cours	UGP/DEMSG/ DCMS/IA/IEF	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	3.1.7 : Création, impression, distribution de brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Disponibilité des brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	En cours	UGP/AJS	AN1	
		Amélioration des Connaissance et respect des droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	
	3.1.8 : Réalisation d'activité de mobilisation et de sensibilisation					

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant4.1 : Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées	4.1.1 : Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations des mères d'élèves	Acquisition de compétences en lecture, écriture et calcul dans la langue du milieu par les femmes	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	
	4.1.2 : Financement des activités génératrices de revenus	Les activités génératrices de revenus sont menées par les femmes	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	
	4.1.3 : Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des services scolaires	Fonctionnalité du dispositif	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1	
	4.1.4 : Formation et appui institutionnel aux associations de la société civile pour réalisation suivi	Le suivi des AME est assuré par les associations de la société civile	En cours	UGP/IA/IEF	AN1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant 4.2 : La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	4.2.1 : Accompagnement au renforcement du réseautage au niveau des IEF	Fonctionnalité des AME Création de réseaux des AME	En cours	UGP/IA/IEF	AN1-2-3	
	4.2.2 : Révision et diffusion du guide sur la mobilisation communautaire pour une école de qualité	Disponibilité du guide sur la mobilisation communautaire	En cours	UGP	AN 1	
Extrant 5.1 : Le dispositif de planification, suivi/évaluation du CCIEF est renforcé	5.1.1 ! Création d'un dispositif de planification, suivi monitoring et capitalisation des activités de promotion de l'éducation féminine	Existence d'une planification Disponibilité du dispositif de suivi /évaluation Opérationnalité du dispositif	En cours	UGP	AN 1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
	5.1.2 : Renforcement de la collaboration entre IA/IEF/CL pour le suivi, le monitoring et l'évaluation des plans de développement pour l'éducation	<p>Fonctionnalité du cadre de collaboration</p> <p>Disponibilité de plans communaux de développement intègrent l'éducation des filles</p> <p>Disponibilité d'un dispositif de suivi, monitoring et évaluation des plans de développement pour l'éducation</p>	En cours	UGP	AN 1	

- **Le Canevas de rapport d'activités** : Le rapport d'activité est destiné à rendre compte du déroulement des activités sur le terrain. Il comprend différentes parties : 1-l'identification de l'activité, 2 rappel, 3 constats /analyse, 4 exécution financière, 5-les recommandations générales, 6- les annexes
- **Le canevas de rapport de synthèse** : Le canevas de rapport de synthèse se présente sous forme de tableau qui fait la synthèse des activités réalisées et suivies sur le terrain. Il permet une lecture globale de l'exécution des tâches. IL commence par une introduction dont l'objet est de rappeler brièvement le contexte du Projet et d'annoncer des objectifs du rapport. Il comporte les parties suivantes 1- exécution technique et financière, 2- bilan d'analyse des résultats du plan d'action dans la période de ...à, 3 leçons apprises, 4- les bonnes pratiques.
- **Le canevas de rapport narratif** : Le canevas de rapport narratif présentera sous forme de narration les activités déclinées dans le rapport d'activités. Il décrit et analyse les activités suivies. C'est le lieu d'explicitier la manière dont les activités se sont déroulées, de les analyser et de faire des commentaires. Il est question de décrire activité par activité et pour chaque activité dire ce qui a été fait, ce qui ne l'a pas été. Il est surtout question d'être plus explicite que les tableaux.
- **la fiche synoptique des écoles élémentaires** : Comme son nom l'indique, la fiche synoptique permet de faire une large présentation des écoles de l'IA à laquelle elles dépendent, aux ressources dont elles disposent. Elle comprend 1-identification, 2- infrastructures et équipements, 3-effectifs élèves bénéficiaires de cours de soutien, 4-personnel, 5- niveau de qualification du personnel, 6- rendements scolaires, 7- seuil de maîtrise des connaissances, 8- organes de gestions et structures éducatives, 9- ressources école.
- **La fiche synoptique des établissements moyen/secondaire** : Même rôle que la fiche synoptique élémentaire. Elle comprend une partie descriptive qui correspond à l'identification de l'établissement des tableaux. Il s'agit de : 1- infrastructures et équipent, 2- effectifs des élèves, 3- nombre d'élèves bénéficiaires des cours de soutien, 4- le personnel, 5- le niveau de qualification du personnel enseignant, 6- le taux d'utilisation du personnel enseignant, 7- les performances scolaires, et 8 les organes de gestion.
- **La grille d'analyse qualitative** : La grille d'analyse qualitative permet d'analyser du point de vue de la qualité les activités, leur niveau de réalisation et les

difficultés rencontrées pendant leur mise en œuvre. Il se présente sous forme de tableau avec les activités, les contraintes et les forces, enfin les stratégies de remédiation.

- **La grille d'analyse quantitative** : Elle renseigne sur la quantité d'activités prévues et réalisées

3.2. Analyse critique du dispositif de suivi-évaluation du PAEF Plus et proposition d'amélioration

Tableau 4 : Analyse du DSE du PAEF-PLUS

Axes standards d'un DSE	Axes du DSE du projet PAEF PLUS	Analyse	Recommandations
Le Cadre de référence	Contexte	Le cadre de référence et le contexte renvoient au même contenu.. L'évaluation ex ante n'a pas été évoquée.	On pourrait évoquer les objectifs de suivi du PAEF Plus de même que les apports de l'évaluation ex ante. Certaines parties du contexte mériteraient d'être contextualisées
Les informations les indicateurs de suivi ou progrès, les indicateurs de produits, les indicateurs de résultats, les critères (pertinence, efficacité, efficience et viabilité) et de suivi des risques	Outils du DSE : cadre logique, cadre de mesure de rendement, plan d'action, indicateurs : cadre de suivi des risques, tableau de suivi des activités, base de données et rapport d'activités	Les indicateurs sont des outils, au lieu de les séparer, on aurait pu les traiter dans une seule et même partie intitulée <u>liste des outils</u> , termes plus englobant et permettant une meilleure	Parmi les indicateurs vérifiables enlever l'évolution qui est un concept qui renvoie à une tendance. Pour le taux de rendement parler de la réussite, transition et achèvement. Le taux d'achèvement de ceux qui sont au CM2 et ceux qui le démarrent

		<p>cohérence.</p> <p>Le dispositif traverse à la fois le CCIEF et le PAEF.</p>	<p>renvoie plus au droit d'aller à l'école.</p> <p><u>Pour le Résultat Immédiat 2</u> ajouter à l'indicateur le taux de survie (Le taux de survie renvoie plus à une mesure de maintien)</p> <p><u>Pour le Résultat Immédiat 3</u> reformuler l'indicateur proposé par % de cas de violences en baisse (allant dans le sens de plus de respect des droits des filles et des femmes) ajouter aussi les indicateurs suivants : taux d'évolution des grossesses en milieu scolaire, taux d'évolution des mariages précoces en milieu scolaire, perception des acteurs par rapport aux violences basées sur le genre, taux d'admission des filles</p> <p><u>Pour le Résultat Immédiat 5</u> : reformuler l'indicateur en termes de % au lieu de nombre, reformuler l'indicateur suivant par : nombre de bonnes pratiques en rapport avec</p>
--	--	--	--

		<p>la promotion de l'éducation féminine capitalisées, ajouter aux sources de vérification les rapports des Bureaux Partenariat Communication et Genre (BPCG), ajouter à l'Hypothèse/Risque : l'inscription d'une ligne budgétaire pour la promotion de l'éducation des filles</p> <p><u>Pour l'extrait 1.1 :</u> reformuler l'indicateur au lieu de nombre de mécanisme de coordination interministériel mis en place mettre Existence d'un mécanisme de coordination interministériel</p> <p><u>Pour l'extrait 2.1 :</u> reformuler l'indicateur nombre de session de formation organisés par nombre d'enseignants (tes) formés en genre</p> <p>Reformuler <u>l'extrait 2.3</u> au lieu de mettre le taux</p>
--	--	--

			<p>d'achèvement a augmenté</p> <p>écrire l'achèvement des filles a augmenté</p> <p>Pour l'indicateur de <u>l'extrait 4.1</u>, distinguer les indicateurs suivants : le nombre de femmes formés et le nombre de sessions de formation tenues</p> <p>Supprimer <u>l'hypothèse/risque</u> proposé pour <u>l'extrait 4.2</u></p> <p>Pour <u>l'extrait 5.1</u>, supprimer l'indicateur nombre de plans élaborés qui n'est pas pertinent</p>
Les acteurs, rôles et responsabilités		Les acteurs ont été énumérés dans le document stratégique du projet et non dans celui du DSE	Enumérer les acteurs dans le DSE
Les ressources financières et matérielles, besoins en formation		Les ressources financières, matérielles et besoins en formation ont juste été laissés à l'appréciation des IA	Il aurait été intéressant de caractériser ces ressources en numéraires pour déterminer le coût aussi bien des ressources financières des besoins matérielles et de renforcement de capacités.

<p>Les procédures et arrangements de mise en œuvre du suivi-évaluation (collecte, rapportage, exploitation des résultats, diffusion des informations, les procédures administratives, les procédures d'évaluation internes et externes)</p>		<p>Les procédures et arrangement de mise en œuvre du projet n'ont pas été déclinés dans le DSE contrairement aux éléments décrits dans le document de projet</p>	
<p>Le système d'information</p>		<p>Le système d'information est évoqué mais avec un accent mis sur le CCIEF</p>	<p>Le système d'information concerne plus le CCIEF que le projet, il serait nécessaire de les dissocier et de le documenter.</p>

Source : NDIAYE, Ousmane Amadou, 2016 réalisé à partir de l'exploitation du draft de DSE du Projet PAEF-Plus

Tableau 5 : Analyse des outils proposés

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
Cadre logique	La chaîne des résultats est bien structurée et en congruence avec les objectifs du Gouvernement (PSE, PAQUET-EF etc.)	Certains indicateurs ne sont pas bien formulés et leur pertinence par rapport au résultat mérite une attention	<p>Veiller à la bonne formulation des indicateurs par rapport au résultat</p> <p>Il est important de souligner que le cadre logique prépare aussi à l'évaluation ex ante du projet. Le cadre logique n'étant pas statique devra être réévaluée et réajustée en fonction des résultats obtenus et des réalités du projet</p>
Plan d'action	On note une volonté de traduire sur le plan opérationnel la planification stratégique déclinée dans le cadre logique. Ainsi, nous avons un PTA avec une déclinaison annuelle.	Dans le plan d'action, on note l'absence de volet de formation pour les responsables du Suivi-Evaluation et de partage du dispositif et des équipements nécessaires pour assurer la mission de suivi-évaluation.	<p>Il serait nécessaire de prévoir le volet formation pour les responsables du suivi évaluation aussi bien au niveau central que déconcentré.</p> <p>On pourrait ajouter les indicateurs suivants :</p> <p><u>Nombre de responsables des Bureaux Partenariat Genre et Communication (BGPC) ayant bénéficié d'un renforcement de capacité en planification et suivi évaluation ;</u></p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
			<p><u>Niveau de partage du DSE :</u></p> <p><u>Niveau d'équipement des BGPC par rapport à leur mission de suivi</u></p>
Cadre de mesure de rendement	Nous y trouvons les indicateurs de suivi des pour les résultats finaux, les indicateurs immédiats et les indicateurs des extrants	Des Imprécisions sont observées au niveau du cadre de mesure de rendement.	Cadre de mesure de rendement : ajouter deux colonnes (comment calculer l'indicateur et son utilité), préciser les données de base de l'année N pour chacun des indicateurs retenus..
Cadre annuel de mesure de rendement		<p>Il convient de souligner que c'est un outil complémentaire de suivi des résultats articulés au cadre de mesure de rendement (L'école canadienne l'appelle cadre de suivi de rendement ou de résultat).</p> <p>On note aussi</p> <p>l'absence de parité dans le</p>	<p>Ajouter une colonne garçon dans le cadre annuel de mesure de rendement pour mieux apprécier les résultats en termes de parité</p> <p>En termes de structuration, on propose <u>le tableau suivant</u> :</p> <p>Résultat, indicateurs, situation de référence en 2014, en 2015 cibles, résultat, écart, budget prévu, réalisé, écart, observations</p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
Tableau de suivi des indicateurs	C'est une matrice pertinente mais qui mériterait d'être améliorée.	<p>cadre annuel de mesure de rendement.</p> <p>Le tableau de suivi annuel : il sert seulement pour le bilan annuel alors que le cadre de suivi de rendement est un suivi stratégique qui se préoccupe des progrès vers l'objectif final et est pluriannuel ; mais les deux se complètent.</p> <p><u>L'extrant 1.1</u> est muet sur le mécanisme de coordination du projet et met l'accent sur le caractère interministériel</p> <p><u>l'extrant 2.3</u> et l'indicateur ne sont pas pertinents</p>	<p><u>Pour l'extrant 1.1</u> : reformuler le contenu par : un mécanisme de coordination du projet est mis en place</p> <p>Reformuler l'indicateur par : Existence d'un mécanisme de coordination du projet au lieu de nombre de mécanisme</p> <p>Ajouter l'indicateur suivant : % de réunions de coordination tenues conformément à la convention</p> <p><u>Pour l'extrant 2.2</u> : supprimer les indicateurs proposés et les remplacer par celles-ci : Nombre de filles bénéficiaires de cours de renforcement dans les filières scientifiques et techniques, nombre de filles bénéficiaires de bourses scolaires et de kits scolaires</p> <p>Supprimer <u>l'extrant 2.3</u> et l'indicateur y afférent</p> <p>Au niveau du <u>tableau</u> à la <u>colonne 4</u>, il faut mettre</p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
			<p><u>objectifs ou valeurs cibles</u> au lieu de <u>prévu</u>, à la <u>colonne 5</u> mettre <u>résultat</u> au lieu de <u>atteint à ce jour</u></p>
<p>Cadre de suivi des risques et hypothèses</p>	<p>C'est une matrice pertinente mais qui peut être améliorée.</p>	<p>Il serait plus approprié comme relevé précédemment de se centrer sur les résultats du projet au lieu du CCIEF. Le niveau de risque n'est pas évoqué.</p> <p>Les risques sont formulés de manière positive alors qu'ils doivent décrire une insuffisance idem pour les conséquences</p> <p><u>Résultat Immédiat 5</u> : le risque proposé n'est pas pertinent</p> <p><u>Pour l'extrait 1.2</u> le facteur d'alerte proposé nombre de</p>	<p>Insérer <u>le niveau des risques</u> après la colonne <u>conséquences</u>.</p> <p>Reformuler le risque du <u>Résultat Final</u> au lieu de Engagement de la communauté écrire Déficit d'engagement de la communauté</p> <p>Reformuler les <u>conséquences du Résultat Final</u> : au lieu de promotion de l'égalité du genre mettre Insuffisance de la promotion de l'égalité du genre</p> <p><u>Pour le Résultat Immédiat 2</u> : ajouter le risque : perturbation continue de l'espace scolaire</p> <p><u>Pour le Résultat Immédiat 5</u> : ajouter le risque : Absence ou faiblesse de la contribution des collectivités locale au financement de l'éducation féminine et supprimer le risque insertion d'une ligne</p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
		<p>cas de violence et nombre de cas de discrimination recensés ne sont pas cohérents par rapport à la stratégie d'atténuation des risques</p> <p>Le tableau pourrait être amélioré.</p>	<p>budgétaire pour la promotion de l'éducation des filles</p> <p><u>Pour l'extrait 1.2 :pour la prévention et stratégie d'atténuation des risques</u> ajouter Persistance de traitement inégalitaire dans les écoles</p> <p>Violence basée sur le genre</p> <p><u>Pour le facteur d'alerte</u>, faire appel à des partenaires pour intervenir dans la promotion de la scolarisation des filles</p> <p><u>Pour l'Extrait 2.2 :</u> ajouter à <u>la stratégie d'atténuation des risques</u> Appui aux filles /Familles vulnérables pour les inciter à suivre filières scientifiques ou techniques</p> <p><u>Pour l'Extrait 2.3 :</u> reformuler le facteur d'alerte au lieu de taux de rendement bas mettre plutôt le taux d'achèvement bas</p> <p><u>Ce tableau pourrait être repris avec les colonnes</u></p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
			<u>suivantes : Résultats, risques, niveau de risque, actions envisagées et déroulées, résultat de cette action, coût, acteurs.</u> L'avantage de ce tableau qui sera renseigné chaque année permet un suivi dynamique du niveau de risque et l'efficacité des stratégies d'atténuation des risques qui sont envisagées. Si la stratégie est efficace, le niveau baisse sinon il faudrait la revoir.
Base de données	Une liste d'indicateurs a été donnée	Il aurait été plus pertinent d'évoquer ici le système d'information adopté par le projet. Il faut noter aussi que le taux de transition et les données sur l'alphabétisation n'y figurent pas.	Décrire le processus et les modalités adoptées par le projet pour collecter, traiter, stocker et diffuser les informations.
Rapport d'activités	Il est pertinent et exhaustif		
Canevas de rapport de synthèse	Il est pertinent	L'indicateur du tableau II <u>Bilan et analyse des résultats du Plan d'action dans la</u>	Ajouter sur le tableau II <u>Bilan et analyse des résultats du Plan d'action dans la période, extrant à l'indicateur de la colonne 1</u>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
		<u>période mériterait d'être précisé</u>	
Canevas de rapport narratif		Ce tableau est superflu car le canevas de rapport de synthèse permet de renseigner sur toutes les données ciblées	Supprimer ce tableau
Fiche synoptique élémentaire	La fiche est pertinente mais pourrait être améliorée		<p>Prévoir une ligne pour <u>l'année</u> concernée pour les données recueillies et <u>le sexe</u> du directeur</p> <p>Pour le <u>tableau VI rendements scolaires</u>, il serait intéressant de renseigner <u>le taux de survie</u></p> <p>Pour le <u>tableau VII Organes de Gestion et structures éducatives</u> ajouter dans la colonne <u>membres le ratio F/G</u></p>
Fiche synoptique pour un établissement du moyen secondaire	La fiche est pertinente mais pourrait être améliorée		<p>Prévoir une ligne pour <u>l'année</u> concernée pour les données recueillies et <u>le sexe</u> du chef d'établissement</p> <p>Pour le <u>tableau VIII Performances scolaires</u>, il serait intéressant de renseigner <u>le taux de survie en fin de cycle</u></p>

Désignation de l'outil	Forces	Faiblesses	Recommandations
les annexes : % des filles dans les filières scientifiques	Le tableau est pertinent mais peut être amélioré		Ajouter <u>l'année</u>
les annexes : indice de parité par régions	Le tableau est pertinent mais peut être amélioré		Ajouter <u>l'année</u> et <u>le cycle</u>

Source : NDIAYE, Ousmane Amadou, 2016 réalisé à partir de l'exploitation du draft de DSE du Projet PAEF-Plus

L'impact d'un projet est défini comme l'ensemble de changements, positifs ou négatifs, voulus ou imprévus, dans les conditions de vie des bénéficiaires ou dans la zone d'action du projet, tels qu'eux-mêmes et leurs partenaires les perçoivent au moment de l'évaluation, ainsi que tout changement durable dans leur environnement, auxquels le projet a contribué.

Extrants (produits): biens, équipements ou services, qui résultent de l'action de développement. Le terme peut s'appliquer à des changements induits par l'action qui peuvent conduire à des effets directs.

Réalisations (effets directs): ce que l'action doit accomplir ou a accompli à court ou à moyen terme.

Viabilité (pérennité, durabilité): continuation des bénéfices résultant d'une action de développement après la fin de l'intervention. Probabilité d'obtenir des bénéfices sur le long terme. Situation par laquelle les avantages nets sont susceptibles de résister aux risques.

Efficacité : Quantité physique et décaissement des produits réalisés par rapport aux prévisions inscrites dans le plan d'action, dans les délais et les budgets prévus.

Efficience : Appréciation qualitative avec les bénéficiaires du rapport entre les moyens investis par le projet et des résultats recherchés observés sur le terrain. Ex : route : ou éducation. (Selon le guide S&E du FIDA : Mesure économique permettant de voir comment les inputs (ressources), sont convertis en output (réalisations physiques)).

3.3. Recommandations

1. Dissocier le CCIEF et le Projet PAEF-PLUS ;
2. Renforcer la formation de l'équipe de suivi évaluation au niveau central (Equipe projet) et déconcentré (BGPC) ;
3. Inscrire dans le plan d'action et dans le budget une rubrique formation et équipements avec des moyens conséquents pour les chargés de suivi-évaluation;
4. Une meilleure prise en charge des résultats du PAEF-Plus dans le dispositif global du MEN (PAQUET-EF)
5. Assurer une meilleure articulation entre le dispositif de suivi-évaluation du projet au niveau déconcentré et le décret 2012-12-76 portant nouvelle organisation et fonctionnement des IA et IEF en ce sens que ce sont les agents du BGPC qui sont chargés du suivi-évaluation à la place des points focaux qui avaient été désignés pour le faire depuis le début du projet en 2010 ;
6. Produire au niveau central, un rapport trimestriel qui sera obtenu grâce à des missions terrains de suivi-évaluation. Les résultats devront aussi être partagés avec les acteurs à la base ;
7. Produire deux (2) rapports semestriels pour le Comité de Pilotage ;
8. Intégrer dans le Comité de pilotage la DCMS car chargé du volet nutrition au niveau du MEN
9. Repréciser les principaux enjeux, les principales clés de réussite (externes et internes) et les principales échéances du projet.
10. Formuler les principales questions évaluatives auxquelles le DSE devra apporter des réponses.
11. Identifier les différents outils de collecte et de mise en débat nécessaires pour répondre à ces enjeux et à ces questions.
12. Ébaucher un calendrier d'installation ou de mobilisation de ces outils (cohérent avec les principales échéances du projet).
13. Relire et préciser si nécessaire l'organisation prévue de la gouvernance du projet (quelles instances auront besoin de quelles informations pour prendre quelles décisions).
14. Prévoir l'organisation sommaire de ce dispositif (nécessite-t-il du personnel dédié ?) et l'estimation approximative des moyens qui lui seront nécessaires.

15. Proposer, éventuellement, la définition d'un petit nombre d'indicateurs dits « déterminants » (cf. ci-après).

Il se déroule en cinq étapes :

- a) Les promoteurs de la démarche évaluative clarifient leurs enjeux et précisent leurs objectifs.
 - b) En fonction de leurs objectifs, ils choisissent les critères qu'ils entendent privilégier et lorsque la démarche concerne un ensemble complexe, les objets sur lesquels l'évaluation doit plus particulièrement porter.
 - c) L'application de ces critères à ces objets est ensuite traduite en questions évaluatives de plus en plus précises.
 - d) Les évaluateurs identifient et caractérisent sommairement les outils de collecte de données qui vont permettre de répondre à ces questions. Éventuellement ils choisissent et définissent sommairement les indicateurs qu'ils vont utiliser.
 - e) Ils font valider cette première ébauche avant de mettre au point ces outils, et, ce faisant, définissent précisément les indicateurs qu'ils vont utiliser et les modalités de mesure de ces derniers.
16. Il serait intéressant de revoir le budget de suivi-évaluation car le montant qui leur est alloué étant très faible alors qu'on aurait dû avoir une ligne budgétaire spécifique, allant de 3 à 5 % du budget total, devrait être dédiée à l'évaluation soit 131 200 000 FCFA.

Tableau 7: Plan de mise en œuvre des recommandations de l'étude sur le Dispositif de Suivi-Evaluation du PAEF Plus

Activités	Responsable	Parties prenantes	échéance	Modalités/Coût
1-Réunion de Partage des résultats de l'étude avec le comité de pilotage	Coordonnateur du Projet	Le Comité de Gestion et le comité de pilotage	1 matinée (Trimestre 1 2017)	Atelier semi résidentiel Pause-café et déjeuner pour 14 personnes (200.000 FCFA)
2- Réajustement du DSE du projet PAEF-Plus à la lumière des enseignements tirés de la présente étude	Coordonnateur du Projet	Le Comité de Gestion, le Comité de Pilotage et personne ressource représentants des organes déconcentrés (Points focaux)	10 jours (1 mois après activité 1)	Atelier résidentiel à Mbour 15 personnes (9 millions)
3- Partage et formations sur les outils	Coordonnateur du Projet	Points focaux du projet dans les IA et IEF (agents Bureau Communication Partenariat et Genre) Représentants OSC (CNSCOFI)	10 jours (2 semaines après activité 2)	Atelier résidentiel à Mbour pour 35 personnes (19 millions)

4- Partage du Dispositif finalisé	Coordonnateur du Projet	Le Comité de Gestion, familles d'acteurs (IA et IEF, Collectivités locales, Syndicats et APE-AME Collectivités locales, Syndicats et Société civile (CDSCOFI et ONG)	2 jours (1 mois après activité 3)	Atelier semi résidentiel Pause-café et déjeuner pour 40 personnes (1 million)
5-Bilan annuel des performances du Projet et de la fonctionnalité et efficacité du nouveau D S E	Coordonnateur du Projet	Le Comité de Gestion et le comité de pilotage familles d'acteurs	1 matinée (Trimestre 4 2017)	Atelier semi résidentiel Pause-café et déjeuner pour 30 personnes (20.000.000 FCFA)
6-Mise à jour du DSE	Coordonnateur	Le Comité de Gestion représentants	5 jours (fin trimestre 4)	Atelier résidentiel à Mbour pour 15

	du Projet	Points focaux du projet dans les IA et IEF (agents Bureau Communication Partenariat et Genre), représentants directeurs écoles APE AME et personne ressource		personnes (4 millions)
--	-----------	--	--	------------------------

Source : NDIAYE, Ousmane Amadou, 2016

CONCLUSION

La problématique traitée dans cette étude se rapporte essentiellement au Dispositif de Suivi-Evaluation du projet PAEF-Plus. La méthodologie adoptée pour l'aborder comprend deux étapes successives. La première étape a consisté à présenter le projet. La deuxième étape plutôt analytique, s'appuie sur des éléments comparatifs, afin de diagnostiquer le DSE du projet et de dégager quelques perspectives d'amélioration.

Mais en amont de ces développements, le cadre théorique a permis de décrire trois modèles de DSE mis en œuvre au Burkina Faso, au Niger et par le PNUD qui ont permis de relever des similitudes, des différences et des constantes qu'on doit retrouver dans un bon DSE. Au titre des similitudes, nous pouvons retenir: l'existence d'un cadre de référence, les acteurs, les besoins et le renforcement des capacités prévu, les indicateurs, les critères et les outils. En ce qui concerne les différences, on peut citer la place accordée aux risques d'un projet à un autre ainsi que les systèmes d'information, les ressources et les procédures de mise en œuvre du DSE. De l'analyse de ces trois modèles, il ressort que des constantes peuvent être retenues pour modéliser un DSE. Il s'agit du cadre de référence (les documents de politiques stratégiques, contexte dont les risques) des informations (les indicateurs de suivi ou progrès, les indicateurs de produits, les indicateurs de résultats, les critères (pertinence, efficacité, efficience et viabilité) et de suivi des risques, des acteurs, de leurs rôles et responsabilités, des ressources financières et matérielles, des besoins de formation, des procédures et arrangements de mise en œuvre du suivi-évaluation (collecte, rapportage, exploitation des résultats, diffusion des informations, les procédures administratives, les procédures d'évaluation internes et externes) et du système d'information.

L'analyse comparative du DSE du projet avec le modèle type a permis de noter que seuls deux éléments structurants ont été développés. Il s'agit du cadre de référence et des informations (les indicateurs de suivi ou progrès, les indicateurs de produits, les indicateurs de résultats, les critères (pertinence, efficacité, efficience et viabilité) et de suivi des risques. Par contre, les acteurs, les ressources, les procédures et arrangements de mise en œuvre du suivi évaluation n'ont pas été évoqués contrairement au document de politique du projet qui a abordé tous ces éléments omis.

En partant des constats qui ressortent de l'analyse aussi bien du document de politique, du DSE en tenant compte de bonnes pratique pour un bon DSE, des recommandations ont été formulées pour son amélioration.

Il convient de souligner que malgré les insuffisances notées, le Projet- PLUS a le mérite d'avoir un DSE contrairement aux autres projets du MEN. La prise en compte des résultats du projet dans le PAQUET pourrait incontestablement booster les performances du secteur. La modélisation DSE du PAEF-Plus pourrait constituer une source d'inspiration pour tous les autres projets du secteur pour le présent et pour l'avenir.

CESAG - BIBLIOTHEQUE

ANNEXES

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Annexe 1 :Le cadre logique du projet PAEF-Plus

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Résultat final (Objectif général) Contribuer à l'égalité de genre et à l'empowerment des femmes en cohérence avec les Objectifs du Millénaire II et III.</p>	<p>-TBS et taux d'alphabétisation des femmes -Indice de parité aux niveaux élémentaire, moyen et secondaire TAP</p>	<p>Rapports nationaux sur la situation de l'éducation et de l'alphabétisation</p>	<p>Engagement de la communauté</p>
<p>Résultats intermédiaires (objectif(s) spécifique (s)) Promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la «politique genre» du PAQUET (Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'éducation et de la formation)</p>	<p>Indice de parité aux niveaux élémentaire, moyen et secondaire</p>	<p>-Annuaire statistiques scolaires ; - rapport sur la situation de l'éducation - révisions périodiques PAQUET; - études d'évaluation à mi-parcours et finale</p>	
<p>Résultat immédiat 1</p>	<p>Un dispositif de coordination</p>	<p>Rapports périodiques;</p>	<p>Engagement des parties</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
La coordination de tous les acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles dans les sous secteurs cibles est renforcée et cohérente avec la stratégie du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du Ministère de l'Education National (MEN)	intersectoriel est fonctionnel	documents produits –document recherche action-	prenantes
Résultat immédiat 2 La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescentes dans les sous secteurs cibles sont améliorées.	Evolution des taux de rendement (réussite, transition, achèvement, Taux de survie) dans les régions cibles	-programmes didactiques des CRFPE de la FASTEF; -documents produits -Annuaire statistiques scolaires	Adhésion des populations Pacification de l'espace scolaire
Résultat immédiat 3	Pourcentage de cas de	-Supports de communications	Engagement de la

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles	<p>violences en baisse (allant dans le sens de plus de respect des droits des filles et des femmes)</p> <p>Taux d'évolution des grossesses en milieu scolaire</p> <p>Taux d'évolution des mariages précoces en milieu scolaire</p> <p>Perception des acteurs par rapport aux violences basées sur le genre</p> <p>Taux d'admission des filles</p>	<p>produits ; ;</p> <p>- base de données de l'AJS ;</p> <p>-Rapports périodiques de l'AJS</p> <p>-évaluations et enquêtes qualitatives et quantitatives</p> <p>-Rapports consolidés des BGPC</p>	communauté
Résultat immédiat 4 L'empowerment socio-économique des femmes est promu et la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation féminine est renforcée et efficace	<p>Nombre d'AME formées, en mesure de générer de revenus et de se mettre en réseau pour influencer les politiques locales en matière d'éducation</p>	<p>-Rapport périodique du projet-</p> <p>-contrat de collaboration avec AME</p> <p>-rapports BPCG</p>	<p>Engagement de la communauté</p> <p>Disponibilité des femmes</p> <p>Adhésion des maris</p> <p>Fluidité des rapports entre les responsables des structures scolaires et AME</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Résultat immédiat 5</p> <p>Un dispositif de planification, suivi, monitoring et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • % de plans de développement communal qui intègrent les priorités de l'éducation des filles et des femmes ; • Nombre de bonnes pratiques en rapport avec la promotion de l'éducation féminine capitalisées 	<ul style="list-style-type: none"> -rapports BPCG -les comptes- rendus de réunion -plans de développement communal -contrat de collaboration avec CL -revues annuelles du paquet 	<p>Engagement des collectivités locales</p> <p>Inscription d'une ligne budgétaire pour la promotion de l'éducation des filles</p>
<p>Extrant 1.1</p> <p>Un mécanisme de coordination politique et interministériel est mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un mécanisme de coordination interministériel 	<ul style="list-style-type: none"> -Acte portant organisation et fonctionnement du mécanisme de coordination -Rapports d'activité 	<p>Engagement des autres Ministères</p> <p>Appropriation des bases de la coordination</p>
<p>Extrant 1.2 Les capacités des organes de coordination sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'organes de coordination ayant reçu des formations en genre-droits humains 	<p>Rapport d'activité des BGCP</p>	<p>Prise en compte du genre dans les plans d'action des IA et des IEF</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Extrant 2.1</p> <p>Les enseignant(e) s sont bien outillé(e) s en genre, compétences de vie courante et violences basées sur le genre en milieu scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants-tes formé(en genre) • Nombre enseignants-tes formé(e)s en compétences de vie courantes et violences basées sur le genre 	rapports – d'activité des BGCP	<p>Engagement des enseignants-tes</p> <p>pertinence des contenus de formation</p>
<p>Extrant 2.2</p> <p>L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de rendement des filles (réussite, transition, achèvement, survie) dans les filières scientifiques et techniques • Nombre de filles candidates au baccalauréat dans les filières scientifiques 	Statistiques des IA/IEF – annuaire statistique scolaire	<p>Création d'un environnement socioculturel favorable à l'accès et au maintien des filles dans les filières scientifiques</p> <p>Démystification des matières scientifiques techniques</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Extrant 2.3</p> <p>L'achèvement des filles a augmenté</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux, d'achèvement) 	<p>Statistiques des IA/IEF – annuaire statistiques scolaire</p>	<p>environnement socioculturel favorable</p>
<p>Extrant 3.1</p> <p>La communication et la sensibilisation sur le droit des femmes et contre la VBG sont assurées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisation • nombre de VAD, • de fora réalisés- 	<p>- Rapports d'activité – -compte- rendu des fora</p>	<p>Engagement de la communauté</p>
<p>Extrant 4.1</p> <p>Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre associations de femmes engagées dans la promotion de l'éducation des filles - Nombre de femmes formées, - Nombre de sessions de formation tenues 	<p>- Rapports d'activité BGCP - compte rendu de réunion AME -statistiques sur les AME</p>	<p>Engagement de la communauté disponibilité des femmes</p>
<p>Extrant 4.2</p> <p>La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisation organisées 	<p>-Rapports activité -Comptes –rendus de réunion</p>	<p>Engagement de la communauté</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables	Sources de vérification	Hypothèses/Risques
<p>Extrait 5.1</p> <p>Le dispositif de planification, de Suivi / Evaluation du CCIEF est renforcé</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Nombre de dispositifs de suivi mis en place - Nombre d'outils élaborés et validés - pourcentage d'activités rapportées sur le total d'activités réalisées - 	<ul style="list-style-type: none"> -Documents et outils élaborés- -Rapports d'activité 	<p>Appropriation des outils de suivi</p> <p>Engagement de toutes les parties prenantes</p>

Annexe 2 : Plan d'action pour la mise en œuvre du projet PAEF-Plus

Extrant	Activités	Résultat (s) de l'activité	Indicateurs du résultat de l'activité	Respon sable de l'activit é	échéance			Coût			
					An1	An 2	An 3	An1	An 2	An 3	Total
Gestion											
Résultat immédiat 1 : La coordination de tous les acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles est renforcée et cohérente avec la stratégie du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du Ministère de l'Education National (MEN)											
Composante A : Renforcement politique e institutionnel du cadre interministériel de coordination national en faveur de l'éducation des filles											
Extrant 1.1 : Un mécanisme de coordination politique et interministérie l est mis en place	1.1 Réalisation d'une étude sur un système de coordination politique et interministériel pour la promotion de l'éducation des filles	Un rapport d'étude est produit	Disponibilité du rapport de l'étude	Unité de gestion du projet (UGP)	X			43293162	13 119140		56 412302

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	1.2 Mise à jour de la stratégie et du plan d'action du CCIEF	La stratégie et le plan d'action du CCIEF sont mis à jour	Disponibilité de la stratégie et du plan d'action	UGP	X				3279785,00			3279785,00
	1.3 Réalisation d'un plan de communication	Production d'un plan de communication	Disponibilité du plan de communication	UGP	X	X	X		8527441,00	8855420	8855419	26238280,00
	1.4 Présentation et partage des résultats de l'étude	Production d'un rapport	Disponibilité d'un rapport de partage	UGP	X				39357420	17 054882	17 054882	73 467184
Composante B : Renforcement de la coordination des activités en faveur de l'éducation féminine au niveau déconcentré												
Extrant 1.2 : Les capacités des organes de coordination sont	1.2.1 Financement des plans d'action des « Bureaux de partenariat, communication et	Les plans d'action des « Bureaux de partenariat, communication et	Disponibilité des plans d'action des BPCG Financement	UGP		X	X			22 958495	22 958495	45 916990

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

renforcées	genre »	n et genre » sont financés	des PA								
	1.2.2 Renforcement institutionnel des services déconcentrés	Les services déconcentrés sont renforcés	Disponibilité du matériel Bordereaux de livraison	UGP	X			28 206 151			28 206 151
R2 La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescentes sont améliorées.											
Composante A : Renforcement des capacités des enseignantes en Genre pour meilleure qualité de l'enseignement											
Extrant 2.1 : Les enseignant(e)s sont bien outillé(e)s en genre, compétences de vie courante et violences basées sur le	2.1.1. Révision et intégration de modules de formation en Genre, Vie Courante (CVC), Violences liées au Genre	Des modules de formation en Genre, de Vie Courante (CVC), Violences liées au Genre sont élaborés	Disponibilité des Modules	UGP	X			5 51003 9			5 51003 9
	2.1.2. Révision et	Des guides	Disponibilité	UGP	X			4591699			4591699

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

genre en milieu scolaire	diffusion des Guides d'intégration du genre	d'intégration du genre sont révisés et les acteurs disposent d'un guide d'intégration du genre	du guide de formation en Genre, Compétences de Vie Courante (CVC), Violences liées au Genre					,00			,00
	2.1.3. Renforcement de capacités des Formateurs des CRFPE, et de la FASTEF	la dimension genre dans les plans de cours des formateurs-trices de la FASTEF et des CRFPE est effective	Intégration de la dimension genre dans les plans de cours des formateurs-trices de la FASTEF et des CRFPE	UGP	X			2623828 0,00			2623828 0,00

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	2.1.4. Harmonisation et diffusion d'un support en pédagogie du soutien pour les enseignants des niveaux moyen et du cycle secondaire.	Un support en pédagogie de soutien est disponible	Utilisation de supports pendant les cours de soutien	UGP	X				11 807 226			11 807 226
Composante B : Soutien socio-économique et pédagogique des filles et adolescentes des niveaux élémentaires, moyens et secondaires												
Extrant 2.2 : L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques sont	2.2.1 Organisation de cours de soutien en mathématique, sciences et français	Les cours de soutien en Maths français sont organisés	Le niveau des filles dans les sciences est amélioré	UGP-IA-Etablissement	X	X		X	63 4087 40	63409 395	63409 395	190 227 530

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

encouragés	2.2.2Appui et renforcement filières et matières scientifiques	Un appui aux filières et matières scientifiques est alloué	Disponibilité des appuis aux filières scientifiques et techniques dans les établissements	UGP-IA-Etabliss ement	X				13 118 140			13 119 140
Extrant 2.3 : Le taux d'achèvement des filles a augmenté	2.3.1 Sélection et attribution des bourses d'étude	Les bourses sont octroyées aux filles sélectionnées	disponibilité de bourses,	UGP-IA-Etabliss ement	X	X	X	3345380 7	3345380 7,	3345380 7	1003614 21	
	2.3.2 Fourniture d'uniformes et kit scolaires pour les nouvelles écoles primaires bénéficiaires pour un total de 15.000	Des uniformes sont distribués aux élèves des nouvelles écoles ciblées par le PAEF-Plus	Disponibilité des uniformes	UGP-IA-Etabliss ement	X	X	X	173 742 675	167 639 979	167 639 978	509 022 632	

	élèves.										
	2.3.3 Maintien ou création de cellules genre dans les nouvelles écoles primaire ciblées	Les cellules genre existantes sont redynamisées, et de nouvelles sont créés	Création des nouvelles cellules Redynamisation des anciennes cellules	UGP-IA-Etablissements	X	X	X	4 699932	4 209604	4 209604	13119140,
Résultat immédiat 3 : La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles											
Composante A : Communication et sensibilisation sur les droits des femmes et contre la violence basée sur le genre											
Extrant 3.1 : La communication et la sensibilisation sur le droit des femmes et contre la VBG est assurée	3.1.1. Elaboration et mise en œuvre d'une campagne de communication	Une campagne de communication est mise en œuvre,	Disponibilité du plan de communication Disponibilité de la stratégie et des supports de la	UGP	X	X		63 181778	63 522876	63 522876	190227 530

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

			campagne de communication								
3.1.2. Appui au fonctionnement du numéro vert de l'Association des Juristes Sénégalaises (AJS)	Le numéro vert avec un volet spécifique pour l'éducation des filles est réactivé	Réactivation du numéro vert avec un volet spécifique pour l'éducation des filles	UGP, AJS	X	X	X	10 934 803	10 931 523	10 931 524	32 797 850	
3.1.3. Formation des Formateurs de membres des Associations de Mères d'Elèves (AME), des parents d'élèves sur les droits humains, droits	Les formateurs (trices) membres des AME et des APE sont formé(e)s aux droits humains des femmes, droits	Des membres des AME et APE sont outillées pour procéder à une démultiplication de la formation	UGP IA IEF	X			39 357 420			39 357 420	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	des femmes, droits civils, les violences	civils, à la violence basée sur le genre.									
	3.1.4. Formation des Journalistes, des enseignants sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Les journalistes et enseignants sont formé(e)s aux droits humains droits des femmes, droits civils, les violences	traitement de l'information sur les questions des violences basées sur le genre amélioré	UGP IA	X						
			intégration des questions de violences basées sur le genre dans Les stratégies d'enseignement apprentissage	UGP IA IEF					19 678 7 10		19 678 7 10

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

3.1.5. Organisation de fora dans les écoles sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Les acteurs /actrice des écoles sont sensibilisés sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences.	Amélioration des connaissances des acteurs /actrices des écoles sur les questions de droits humains, droits, de femmes, droits civils, de violence.		X	X	X	19 768 710	19 768 710	19 768 710	59 036 130
3.1.6.	Les	Amélioration	UGP	X	X	X	7 655	7 651	7 651	22 958

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	Sensibilisation des élèves des cycles moyen et secondaire sur la santé de la reproduction	acteurs/actrices de l'école sont sensibilisé(e)s sur la santé de la reproduction	des connaissances des acteurs /actrice des écoles sur les questions relatives à la santé de la reproduction	DEMSG DCMS IA IEF				018	739	738	495
	3.1.7. Création, impression, distribution de brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Des brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences sont élaborées et imprimées	Disponibilité des brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	UGP AJS	X			13 119 1 40			13 119 1 40
	3.1.8 Réalisation	Les activités		UGP	X	X	X	79 593 8	79 587 2	79 587 2	238 768

	d'activités de mobilisation et de sensibilisation	de mobilisation et de sensibilisation sont réalisées	connaissance et respect des droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences améliorée	IA IEF				22	63	63	348
Résultat immédiat 4 : L'empowerment socio-économique des femmes est promu et la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation féminine est renforcée et efficace											
Composante A : Empowerment des femmes et financement des activités génératrices de revenu											
Extrant 4.1 : Les capacités des associations féminines et des associations de la société	4.1.1. Alphabétisation des membres d'associations de mères d'élèves	Les membres des AME sont alphabétisés	Acquisition de compétences en lecture, écriture et calcul dans la langue du milieu par les	UGP IA IEF	X	X	X	21 777 7 72	21 908 9 64	21 908 9 64	65 595 7 00

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

civile engagées dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées			femmes								
	4.1.2. Financement des activités génératrices de revenus	Les AME disposent de financement	Les AGR sont menées par les AME	UGP IA IEF	X	X	X	49 196 775	49 196 775	49 196 775	147 590 325
	4.1.3. Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des services scolaires	Un dispositif de prise en charge des services scolaire est expérimenté	fonctionnalité du dispositif		X			51 820 603			51 820 603
	4.1.4. Formation et appui institutionnel aux associations de la société civile pour réalisation suivi	Des associations de la société civile sont appuyées pour le suivi et la formation des AME	Le suivi des AME est assuré par les associations de la société civile	UGP IA IEF	X	X	X	9 839 355	9 839 355	9 839 355	29 518 065
Composante B : Participation et responsabilisation communautaire											
Extrant 4.2 : La	4.2.1 Accompagnement	Les AME au	fonctionnalité	UGP IA	X	X	X	<u>1 311</u> <u>914</u>	<u>1 311</u> <u>914</u>	<u>1 311</u> <u>914</u>	<u>3 935</u> <u>742</u>

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	au renforcement du réseautage des AME au niveau des IEF	niveau des IEF sont mises en réseau	des AME Création de réseaux des AME	IEF							
	4.2.2 Révision et diffusion du guide sur la mobilisation communautaire pour une école de qualité	Le guide sur la mobilisation communautaire est révisé et diffusé	Disponibilité du guide sur la mobilisation communautaire	UGP	X			<u>3 935</u> <u>742</u>			<u>3 935</u> <u>742</u>
Résultat immédiat 5 : Un dispositif de planification, suivi, monitoring et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé											
Composante A : Renforcement du système de planification, suivi, monitoring et évaluation du Ministère de l'éducation et du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles.											
Extrant 5.1 : Le dispositif de planification, de Suivi / Evaluation du CCIEF est	5.1.1. Création d'un dispositif de planification, suivi et évaluation des activités de	Un dispositif de planification, suivi et évaluation et	Existence d'une planification Disponibilité du dispositif et de Suivi /	UGP	X			20 990 624			20 990 624

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

renforcé	promotion de l'éducation féminine	capitalisation des activités de promotion de l'éducation féminine est créée	Evaluation opérationnalité du dispositif									
	5.1.2. Renforcement de la collaboration entre IA/IEF/CL pour la planification, le suivi, le monitoring et l'évaluation des plans de développement pour l'éducation	Un cadre de collaboration est mis en place	Disponibilité des plans communaux intégrant l'éducation des filles	UGP	X	X	X	1 311 914	<u>10 692 099</u>	<u>10 692 099</u>	22 696 112	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

		filles									
		Le suivi, le monitoring et l'évaluation des plans communaux pour l'éducation est réalisée	Disponibilité d'un dispositif de suivi, monitoring et évaluation des plans de développement pour l'éducation								

Annexe 3 : Cadre annuel de mesure de rendement du projet PAEF-Plus

Résultats escomptés	Indicateurs	Données de base 2014		Donnée prévisionnels 2015		Résultats prévisionnels 2016		Sources de données	Méthodes de collecte de données	Outils de collecte	Fréquence	Responsable
		Total	Filles	Total	Filles	Total	Filles					
Résultat final Contribuer à l'égalité de genre et à l'empowerment des femmes en cohérence avec les Objectifs du	TBS élémentaire	82,6	88,9	86,45	92,25			Rapport national sur la situation de l'Education (RNSE) Rapport national sur l'égalité	Analyse documentaire	Grille d'analyse	annuelle	CCIEF/ PAEF-Plus
	TBS moyen	55	57,9	59,9	63,3							
	TBS secondaire	31,1	28,6	34,06	32,5							
	Taux d'achèvement	92,7	92,6	60,9	66,2							

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Millénaire II et III.	taux d'alphabétisation des femmes		52		37,7			de genre au Sénégal	Données statistiques du Sénégal / MEN / ANSD				
	Indices de parité dans le moyen			1,12									
	Indice de parité dans le secondaire			0,92									
Résultat immédiat 1 : 1. La coordination de tous les	Un dispositif de coordination intersectoriel	00	00	01	01			rapports d'études périodiques des	Exploitation des rapports	Grille d'analyse	annuelle		CCIEF/PAEF-

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles est renforcée et est cohérente avec la stratégie du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du								réunions interministérielles-						Plus
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------------	--	--	--	--	--	------

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Ministère de l'Education National (MEN)												
Résultat immédiat 2 :La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescentes sont améliorées.	Pourcentage d'inscrits à l'élémentaire			104,45	111,2			Données statistiques MEN/IA/IEF	Recueil de données des IA/IEF	Fiche collecte de données	annuelle	PAEF-Plus
	Pourcentage d'inscrits au Moyen			86,8	85,9			Rapports – base de données-PAEF-Plus		Grille d'analyse		
	Pourcentage d'inscrits au Secondaire			71,7	69,5							

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Indices de parité des filles dans les régions cibles du projet			Voir annexes										
Taux de réussite au CFEE-	34,3	33,00	37,97 %/	36,3									
Taux de réussite au BFEM-	41,2	38,2	43,2	39,23									

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	Taux de réussite BAC	31,8	29,1	31,80	28,9							
	TAUX de transition- CM2/6EME-	87,1	88,4	86,6%	87,4							
	Taux de transition 3eme – seconde	54,9	53,00,	54,9%	53,00							

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

<p>Résultat immédiat 3 : La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles</p>	<p>Nombre d'associations de femmes sont formées aux droits humains, au genre</p>							<p>PAEF-Plus statistique s- RAPPOR TS AJS- /IA/IEF</p>	<p>Recueil de données d'AJS/IA/IEF Statistiques AJS</p>	<p>Rapport – fiche activité Grille d'analyse</p>	<p>semestrielle</p>	<p>AJS/PAEF-Plus</p>
<p>Résultat immédiat 4 : L'empowerment socio-économique des femmes est promu et</p>	<p>Nombre de collectivités locales qui intègrent la dimension genre dans leurs PLD</p>			<p>Taux de CL/gendre dans les zones</p>				<p>Recueil de données CL/ / Statistiques CL/IA/IEF</p>	<p>– analyse documentaire Recueil de données Grille</p>	<p>Rapports-fiche de collectes de données</p>	<p>Trimestrielle</p>	<p>PAEF-Plus</p>

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation féminine est renforcée et est efficace				PAEF				AME		d'analyse		
	Nombre de collectivités locales qui Mettent en œuvre les activités planifiées											
	Nombre. d'AME formées											
Résultat immédiat5 :	Nombre de .dispositifs		01	01				Document PAEF-	Analyse documenta	Rapports – fiches	semestrie	PAEF-

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Un dispositif de planification, suivi et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé	de suivi-évaluation mis en place							Plus	ire	suivi	lle	Plus
	Nombre de plans de développement locaux intègrent les priorités de l'éducation des filles et des femmes											
	Nombre de bonnes pratiques capitalisées		07									
Extrant 1.1 : Un	Nombre de mécanismes		00	01				Rapport de l'étude	Exploitati on des	Grille d'analyse	Annuelle	CCIEF /PAEF-

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

mécanisme de coordination politique et interministériel est mis en place	de coordination interministérielle mis en place							rappports périodiques des réunions interministérielles-	rappports				Plus
Extrant 1.2 : Les capacités des organes de coordination sont renforcées	Nombre d'organes de coordination formés			70	70			Document s organes de coordinati on-rapport-	Exploitati on de rapports	Grille d'analyse	annuelle	Coord - projet	
	Nombre de sessions de formation						PV de réunion-comptes-rendus d'activités						

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	Nombre de membres formés	35	N									
Extrant 2.1 :Les enseignant(e)s sont bien outillé(e) en genre, en compétences de vie courante et en violences basées sur le genre en milieu scolaire	Nombre de Sessions de formation des enseignants - en compétences de vie courante et violence basée sur le genre		N		20			Statistique s IA/IEF RAPPOR TS IA/IEF	exploitatio n de rapports	Grille d'analyse	Semestri elle	CCIEF/ PAEF- PLUS
	Nombre d'. enseignantes formées ...	600		110								

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Extrant 2.2 :L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés	Pourcentage de filles orientées dans les filières scientifiques, techniques	29,8	26,9		41,22			Statistique s IA/IEF	Rapports périodique s IA/IEF-annuaire	Fiches de collecte de données – Rapports	annuelle	PAEF-Plus
	taux de redoublement à l'élémentaire	3,00	3,1	2,8	2,7							
	Taux de redoublement dans le moyen,	21,6	21,5	21,59	21,69							
	taux de redoublement dans le	23,1	23,5									

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	secondaire											
	Bac scientifique											
Extrant 2.3 : Le taux d'achèvement des filles a augmenté	-taux d'abandon à l'élémentaire EE	7,7	8,00	9,6	9,2		Statistiques IA/IEF Annuaire	Rapports des IA/IEF	Analyse Rapport – base de données	annuelle	IA/IEF	
	Taux d'abandon au moyen	10,2	10,5	10,25,	10,02							
	Taux d'abandon au secondaire											
Extrant 3.1 :	Pourcentage des activités						PAEF-Plus/AJS/	RAPPOR T	Grilles	semestrie	CCIEF/PAEF-	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

La communication et la sensibilisation sur le droit des femmes et contre les VBG est assurée	de sensibilisation							DRTS/IA /IEF	d'activités	d'analyse	lle	Plus
.Extrant 4.1 : Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagées dans la promotion	Nombre de femmes formées				200			RAPPOR T IA/IEF, Rapports consolidés	Rapport d'activités	Grille d'analyse	semestrie lle	PAEF-Plus
	Nombre de sessions de formation									Fiches de collecte de données		
	Nombre d'associati ons de femmes	78										

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

de l'éducation des filles sont renforcées	engagées dans la promotion de l'éducation des filles											
Extrant 4.2 :La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	Nombre. d'activités de sensibilisation	22351	N activité é				IA/IEF/AJ S/DRTS/ DCMS	rapports D'activités	fiches de collecte compte-rendu	trimestri elle	PAEF-Plus	
Extrant 5.1 :Le dispositif de planification, de Suivi /	Nombre de. dispositif mis en place			1			PAEF-Plus/IA/IE F/ Directions et	Recueil de données Rapport d'activités	Fiches de collecte Rapports Compte-	trimestri elle	PAEF-Plus	
	Nombre d'.											

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Evaluation du CCIEF est renforcé	outils élaborés							structures impliquées		rendu		
	Pourcentage des activités rapportées											
	Nombre de Plans élaborés											

Annexe 4 : La liste des indicateurs du projet PAEF-Plus

Résultats	Indicateurs vérifiables
<p>Résultat final (Objectif général) Contribuer à l'égalité de genre et à l'empowerment des femmes en cohérence avec les Objectifs du Millénaire II et III.</p>	<p>TBS et taux d'alphabétisation des femmes Indice de parité aux niveaux élémentaire, moyen et secondaire TAP</p>
<p>Résultats intermédiaires (objectif(s) spécifique (s)) Promouvoir l'égalité et la parité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la «politique genre» du PAQUET (Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence dans le secteur de l'éducation et de la formation)</p>	<p>Indice de parité aux niveaux élémentaire, moyen et secondaire</p>
<p>Résultat immédiat 1 La coordination de tous les acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles est renforcée et cohérente avec la stratégie du Cadre de coordination des initiatives en faveur de l'éducation des filles (CCIEF) du Ministère de l'Education National (MEN)</p>	<p>Un dispositif de coordination intersectoriel est fonctionnel</p>

Résultats	Indicateurs vérifiables
<p>Résultat immédiat 2</p> <p>La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescentes sont améliorées.</p>	<p>Evolution des taux de rendement (réussite, transition, achèvement) dans les régions cibles</p>
<p>Résultat immédiat 3</p> <p>La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles</p>	<p>Pourcentage de cas de violences en baisse (allant dans le sens de plus de respect des droits des filles et des femmes)</p>
<p>Résultat immédiat 4 L'empowerment socio-économique des femmes est promu et la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation féminine est renforcée et efficace</p>	<p>Nombre d'AME formées, en mesure de générer de revenus et de se mettre en réseau pour influencer les politiques locales en matière d'éducation</p>
<p>Résultat immédiat 5</p> <p>Un dispositif de planification, suivi, monitoring et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre plans de développement communal qui intègrent les priorités de l'éducation des filles et des femmes ; • Nombre de bonnes pratiques capitalisées

Résultats	Indicateurs vérifiables
<p>Extrant 1.1 Un mécanisme de coordination politique et interministériel est mis en place</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre mécanisme de coordination interministériel mis en place
<p>Extrant 1.2 Les capacités des organes de coordination sont renforcées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre organes de coordination ont reçu des formations en genre-droits humains
<p>Extrant 2.1 Les enseignant(e) s sont bien outillé(e) s en genre, compétences de vie courante et violences basées sur le genre en milieu scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sessions de formation organisées • Nombre enseignants-tes formé(e)s en compétences de vie courantes et violences basées sur le genre
<p>Extrant 2.2 L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de rendement des filles (réussite, transition, achèvement) dans les filières scientifiques et techniques • Nombre de filles candidates au baccalauréat dans les filières scientifiques
<p>Extrant 2.3</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de rendement (réussite, transition, achèvement)

Résultats	Indicateurs vérifiables
Le taux d'achèvement des filles a augmenté	
Extrant 3.1 La communication et la sensibilisation sur le droit des femmes et contre la VBG sont assurées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisation nombre de VAD, de fora réalisés- -
Extrant 4.1 Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre associations de femmes engagées dans la promotion de l'éducation des filles - de femmes formées, - Nombre sessions de formation tenues
Extrant 4.2 La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'activités de sensibilisation organisées
Extrant 5.1 Le dispositif de planification, de Suivi / Evaluation du CCIEF est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de dispositifs de suivi mis en place au niveau des IA - Nombre d'outils élaborés et validés - pourcentage d'activités rapportées sur le total d'activités réalisées - Nombre de plans élaborés au niveau des bureaux genre

Annexe 5 : Tableau de suivi des indicateurs

Résultats	Indicateurs	Période	Prévu	Atteint à ce jour	Taux de réalisation de l'objectif en %	observations
Extrant 1.1 : un mécanisme de coordination politique et interministériel est mis en place	Nombre de mécanisme mis en place		AN 1			
Extrant 1.2 : Les capacités des organes de coordination sont renforcées	Nombre d'organes de coordination ont reçu des formations en genre, droits humains		An 1-2-3			
Extrant 2.1 Les enseignants (e) s sont bien outillées en genre, compétences de vie courantes et violences basée sur le genre milieu scolaire	Nombre de sessions de formations organisées Nombre d'enseignants-tes formés(e) en compétences de vie courante et violences basées sur le genre		An 1			
Extrant 2.2 : L'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont	Taux de rendement des filles (réussite, transition, achèvement) dans les filières		An 1-2-3			

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

encouragés	scientifiques et techniques Nombre de filles candidates au baccalauréat dans les filières scientifiques					
Extrant 2.3 : le taux d'achèvement des filles a augmenté	Taux de rendement (réussite, transition, achèvement)		AN 1-2-3			
Extrants 3.1 : La communication et la sensibilisation sur les droits sur les droits des femmes et contre VBG est assurée	Nombre d'activités de sensibilisation Nombre de VAD Nombre de fora réalisés		An 1-2-3			
Extrant 4.1 : Les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagée dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées	Nombre d'associations de femmes engagées dans la promotion de l'éducation des filles Nombre de femmes formées Nombre de cession de formations tenues		An 1-2-3			

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Extrant 4.2 : La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	Nombre d'activités de sensibilisation organisées		An 1-2-3			
Extrant 5.1 : le dispositif de planification, de suivi/évaluation du CCIEF est renforcé	Nombre de dispositif de suivi mis en place Nombre d'outils élaborés et validés Pourcentage d'activités rapportées Nombre de plan élaborés		An 1			

Annexe 6 : Tableau des risques du projet PAEF-Plus

Résultats	Risques ou hypothèses identifiés	Conséquences	Prévention /Stratégie d'atténuation du risque	Facteurs d'alerte	Acteurs
Résultat final Contribuer à l'égalité de genre et à l'empowerment des femmes en cohérence avec les OMD II et III	Engagement de la communauté	de promotion de l'égalité de genre	Campagne de communication, sensibilisation, plaidoyer	Désintérêt de la communauté Absence aux réunions Non-participation aux activités de promotion du genre réunions	
Résultats intermédiaires (OS) promouvoir l'égalité et la	Engagement de la communauté	promotion du genre et de la parité	Campagne de communication De	Non inscription des filles à l'école	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

<p>parité entre les sexes dans l'éducation primaire et secondaire au Sénégal en cohérence avec la « politique genre » du PAQUET</p>			<p>sensibilisation De plaidoyer</p>	<p>Pas de maintien des filles à l'école</p>	
<p>Résultat immédiat 1. La coordination de tous les acteurs impliqués dans la réalisation d'interventions en faveur de l'éducation des filles est renforcée et cohérente avec la</p>	<p>Engagement des parties prenantes</p>	<p>fonctionnement dans la coordination des acteurs</p>	<p>Inexistante d'actions concertées sur l'éducation des filles</p>	<p>Interventions dispersées en faveur des filles</p>	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

stratégie du CCIEF du MEN					
Résultat immédiat 2 : La qualité de l'enseignement et les conditions en faveur de l'accès et du maintien scolaire des filles et des adolescents sont améliorées	Adhésion des populations Pacification de l'espace scolaire	L'accès et le maintien des filles à l'école sont améliorés Les filles sont mises dans de bonnes conditions d'étude	Campagne de sensibilisation à l'inscription au CI Campagne de sensibilisation pour le maintien des filles à l'école Campagne de sensibilisation sur les mariages et grossesses précoces Campagne de sensibilisation pour une école sans grève	Grèves fréquentes Intérêt insuffisant de la population pour l'éducation des filles	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Résultat immédiat 3 : La communauté, les écoles, les familles et les institutions sont sensibilisées sur les droits des femmes et des filles	Engagement de la communauté	La communauté reconnaît les droits des filles et des femmes	Campagne de sensibilisation sur les droits des filles et des femmes	Violation fréquentes des droits des enfants et des femmes	
Résultat immédiat 4 : L'empowerment socio-économique des femmes est promu et la participation de la communauté dans la prise en charge de l'éducation	Engagement de la communauté Disponibilité des femmes Adhésion des maris Fluidité des rapports entre les responsables	La situation économique des femmes s'est améliorée	Campagne de sensibilisation sur l'éducation des filles VAD pour rencontrer les maris Allègement des travaux domestiques pour les	Rétention des femmes à la maison par les maris Indisponibilité des femmes Calendrier des	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

féminine est renforcée et est efficace	des structures scolaires et les AME		femmes	femmes surchargé	
Résultat immédiat 5 : Un dispositif de planification, suivi, monitoring et évaluation des activités de promotion de l'éducation féminine est activé	Engagement des collectivités locales Inscription d'une ligne budgétaire pour la promotion de l'éducation des filles	L'éducation des filles est promue par les collectivités locales	Campagne de sensibilisation auprès des collectivités locales Campagne de promotion du genre au niveau de CL	Absence de budgétisation de l'éducation des filles par les CL	
Extrant 1.1 : un mécanisme de coordination politique et	Engagement des autres Ministères base de la	La coordination interministérielle	Favoriser une concertation interministérielle	Gestion cloisonnée	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

interministériel est mis en place	coordination	rielle existe Intervention s sur l'éducation des filles est coordonnée			
Extrant 1.2 : les capacités des organes de coordination sont renforcées	Prise en compte du genre dans les plans d'action des IA et des IEF	Le genre est pris en compte dans les plans d'action des IA et IEF, les filles jouissent de leur droit à l'égalité	Persistance de traitement inégalitaire dans les écoles Violence basée sur le genre	Nombre de cas de violences, Nombre de cas de discriminations recensés	
Extrant 2.1 : les enseignants –tes sont bien outillée en genre,	Engagement des enseignants	Les enseignements/ apprentissage	Redynamiser les CAP Sensibiliser les		

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

compétence de vie courante et violences basées sur le genre en milieu scolaire		ges sont améliorés Les enseignements sont de qualité	enseignants		
Extrant 2.2 : l'accès et le maintien des filles dans les filières scientifiques, techniques sont encouragés	Création d'un environnement socioculturel favorable à l'accès et au maintien des filles dans les filières scientifiques Démystification des matières scientifiques et techniques	Le pourcentage des filles dans les filières scientifiques a augmenté	Faire la promotion des filières scientifiques	Sensibilisation de la communauté	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Extrant 2.3 : le taux d'achèvement des filles a augmenté	Environnement socioculturel favorable	les filles sont inscrites massivement à l'école	Campagne de promotion de l'éducation des filles	Taux de rendement très bas	
Extrant 3.1 : la communication et la sensibilisation sur le droit des femmes et contre les VBG sont assurées	Engagement de la communauté	Les femmes connaissent leurs droits		Violation des droits des femmes	
Extrant 4.1 : les capacités des associations féminines et des associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation des	Engagement de la communauté Disponibilité des femmes	Les femmes et les OSC sont outillés pour promouvoir l'éducation des filles	Campagne de sensibilisation	L'insuffisante implication des femmes et des OSC	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

filles sont renforcées					
Extrant 4.2 : la communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	Engagement de la communauté	Le taux d'accès des filles a augmenté	Compagne de sensibilisation à l'inscription à l'état civil et au CI	Le faible taux d'inscription des filles au CI	
Extrant 5.1 : le dispositif de planification, de Suivi/Evaluation du CCIEF est renforcé	Appropriation des outils de suivi Engagement des autorités Engagement des acteurs et actrices Engagement des collectivités locales	Les activités déroulées sur le terrain sont remontées par le suivi Les résultats sont probants	Formation à l'utilisation des outils Sensibilisation des CL	Le suivi n'est pas formalisé Les données sont recueillies avec du retard Le plan de suivi n'est pas respecté	

Annexe 7 : Tableau de suivi des activités

EXTRANTS	Activités	Indicateurs du résultat de l'activité	Niveau de d'exécution de l'activité	Responsable	Période/ Calendrier ou fréquence	Budget
Extrant 1.1 : un mécanisme de coordination politique interministériel est mis en place	-1.1 Réalisation d'une étude sur le système de coordination politique et interministériel pour la promotion de l'éducation des filles	Disponibilité du rapport	En cours	UGP	AN1/	
	1.2 mise à jour de la stratégie du plan d'action du CCIEF	Disponibilité de la stratégie du plan d'action	En cours		AN1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	1.3 réalisation du plan de communication	Disponibilité d'un plan de communication	En cours		AN 1-2-3	
	1.4 Présentation et partage des résultats de l'étude	Disponibilité d'un rapport de partage	En cours			
Extrant 1.2 : les capacités des organes de coordination sont renforcées	1.2.1- Financement des plans d'action des BGPC	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des plans d'action des BGPC • Financement des PA 	En cours	UGP	AN 2	

	1.2.2. Renforcement Institutionnel des services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> • Les services déconcentrés sont renforcés 			AN 2-3	
Extrant 2.1 : les enseignants-tes sont bien outillés (e) en genre, compétence de vie courante et violence basée sur le genre en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.1- révision, élaboration et intégration de modules de formation en genre, compétences de vie courantes (CVC), violence basée sur le genre 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité des modules 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	UGP	AN 1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	•					
	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.2- révision et diffusion des guides d'intégration genre • - 	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité du guide de formation en genre, compétences de vie courante, violence liées au genre 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 		AN1	
	<ul style="list-style-type: none"> • 2.1.3 la renforcement de capacités de formateurs FASTEF-CRFPE • 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration de La dimension genre dans les plans de cours des formateurs-trices de la 	<ul style="list-style-type: none"> • 100% 	UGP/ FASTEF/CRFPE	AN1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

		<p>FASTEF et des CRFPE est effective</p> <ul style="list-style-type: none"> • 				
	<p>2.1.4 : harmonisation et diffusion d'un support en pédagogie de soutien pour les enseignants des niveaux moyen et du cycle secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du support pendant les cours de soutien 	<ul style="list-style-type: none"> • En cours 	UGP	AN1	
Extrant 2.2 : l'accès et le maintien des filles dans les	2.2.1- Organisation de cours de soutien en mathématique	Amélioration du - niveau des filles en sciences	EN COURS	UGP/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

filières scientifiques, techniques sont encouragés	science et français					
	2.2.2 Appui et renforcement des filières et matières scientifiques	Disponibilité des appuis aux filières scientifiques et techniques dans les établissements	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1	
Extrait 2.3 : le taux	2.3.1 Sélection et attribution de bourses d'études	Disponibilité des bourses	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

d'achèvement des filles a augmenté	2.2.2 Fourniture d'uniformes et de kits scolaires pour les nouvelles écoles bénéficiaires pour un total de 15.000 élèves	Disponibilité des uniformes	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	
	2.3.3 : Maintien ou création de cellules genre dans les nouvelles écoles primaires ciblées	Création de nouvelles cellules genre Redynamisation des anciennes cellules	En cours	UGA/IA/ Etablissement	AN 1-2-3	
Extrant 3.1 : La communication et la sensibilisation sur le droits des femmes et	3.1.1 : Elaboration et mise en œuvre d'une campagne de communication	-Disponibilité du plan de communication Disponibilité de la stratégie et des supports de la	EN cours	UGA	AN 1-2-3	

contre les VBG est assurée		campagne de communication				
	3.1.2 : Appui au fonctionnement du numéro vert de l'association des juristes sénégalaises (AJS)	Réactivation du numéro vert avec un volet spécifique pour l'éducation des filles	En cours	UGP/AJS	AN 1-2-3	
	3.1.3 : Formation des membres des associations des mères d'élèves (AME), des parents d'élèves sur les droits humains, droits	Des membres des AME et APE sont outillés pour procéder à une démultiplication de la formation	En cours	UGP/IA/IEF	AN1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	des femmes, droits civils les violences					
	3.1.4 : Formation des journalistes des enseignants sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	-Amélioration du traitement de l'information sur les questions de violences basées sur le genre Intégration des questions de violence basées sur le genre dans les stratégies d'enseignement apprentissage	EN cours En cours	UGP/ Association des journalistes UGP/IA/		

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	3.1.5 : Organisation de fora dans les écoles sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	Amélioration des connaissances des acteurs/actrices des écoles sur les questions de droits humains, droits des femmes, droits civils, des violences	EN cours	UGP	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	<p>3.1.6 : Sensibilisation des élèves des cycles moyens et secondaire sur la santé de la reproduction</p>	<p>Amélioration des connaissances des acteurs/actrices des écoles sur les questions relatives à la santé de la reproduction</p>	<p>En cours</p>	<p>UGP/DEMSG/ DCMS/IA/IEF</p>	<p>AN 1-2-3</p>	
	<p>3.1.7 : Création, impression, distribution de brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences</p>	<p>Disponibilité des brochures sur les droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences</p>	<p>En cours</p>	<p>UGP/AJS</p>	<p>AN1</p>	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

		Amélioration des Connaissance et respect des droits humains, droits des femmes, droits civils, les violences	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	3.1.8 : Réalisation d'activité de mobilisation et de sensibilisation					
Extrant4.1 : Les capacités des associations féminines et des	4.1.1 : Alphabétisation fonctionnelle des membres des associations des mères d'élèves	Acquisition de compétences en lecture, écriture et calcul dans la langue du milieu par les femmes	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

associations de la société civile engagées dans la promotion de l'éducation des filles sont renforcées	4.1.2 :	Les activités génératrices de revenus sont menées par les femmes	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1-2-3	
	4.1.3 :	Fonctionnalité du dispositif	En cours	UGP/IA/IEF	AN 1	
	Expérimentation d'un dispositif de prise en charge des services scolaires					

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

	4.1.4 : Formation et appui institutionnel aux associations de la société civile pour réalisation suivi	Le suivi des AME est assuré par les associations de la société civile	En cours	UGP/IA/IEF	AN1-2-3	
Extrant 4.2 : La communauté est engagée dans la promotion de l'éducation des filles	4.2.1 :	Fonctionnalité des AME Création de réseaux des AME	En cours	UGP/IA/IEF	AN1-2-3	
	4.2.2 :	Révision et diffusion du guide sur la mobilisation communautaire pour une école de qualité	En cours	UGP	AN 1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Extrant 5.1 : Le dispositif de planification, de suivi/évaluation du CCIEF est renforcé	5.1.1 ! Création d'un dispositif de planification, suivi monitoring et capitalisation des activités de promotion de l'éducation féminine	Existence d'une planification Disponibilité du dispositif de suivi /évaluation Opérationnalité du dispositif	En cours	UGP	AN 1	
	5.1.2 : Renforcement de la collaboration entre IA/IEF/CL pour le suivi, le monitoring et l'évaluation des plans de développement pour l'éducation	Fonctionnalité du cadre de collaboration Disponibilité de plans communaux de développement intègrent l'éducation des filles Disponibilité	En cours	UGP	AN 1	

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

		d'un dispositif de suivi, monitoring et évaluation des plans de développement pour l'éducation				
--	--	--	--	--	--	--

CESAG - BIBLIOTHEQUE

Annexe 8 : Base de données

N°	IA	IEF	Sous secteur	Année académique	Etablissements	Total effectifs élèves	Effectifs filles	Structures d'élèves	Bénéficiaires bourses	Bénéficiaires cours de soutien	Fillles bénéficiaires cours de soutien	Bénéficiaires d'uniformes	Bénéficiaires d'uniformes filles
----	----	-----	--------------	------------------	----------------	------------------------	------------------	---------------------	-----------------------	--------------------------------	--	---------------------------	----------------------------------

Taux de redoublement	Taux de redoublement filles	Taux d'abandon total	Taux d'abandon filles	Taux de réussite total au CFEE	Taux de réussite filles CFEE	Taux d'admission total BFEM	Taux d'admission filles BFEM	Taux de promotion total	Taux de promotion filles
----------------------	-----------------------------	----------------------	-----------------------	--------------------------------	------------------------------	-----------------------------	------------------------------	-------------------------	--------------------------

Total effectifs séries scientifiques et techniques	Effectifs des filles séries scientifiques et techniques	Taux d'admission total au BAC	Taux d'admission filles au BAC	Taux d'admission BAC scientifique et technique	Taux admission BAC scientifique et technique filles
--	---	-------------------------------	--------------------------------	--	---

Contribution à l'amélioration du dispositif de suivi évaluation du projet PAEF-PLUS

Nombre de violences connues, signalées	Effectifs filles victimes de violences	Grossesse précoce et non désirée	Viols	Mariages précoces	Châtiments corporels	Pédophilie	Harcèlement	Total non inscrits à l'état civil	Non inscrites à l'état civil
---	---	---	--------------	--------------------------	-----------------------------	-------------------	--------------------	--	-------------------------------------

Total effectifs enseignants	Effectifs enseignantes	Nombre enseignants formés en Genre/CVC	Nombre enseignants formés en Droits Humains	Nom AME	Date réception	Activités	Nombre membres AME	Nombre membres AME bénéficiaires du financement	Montant du financement reçu PAEF1	Montant alloué PAEF-Plus	Association intermédiaire	Nombre de suivis par l'association intermédiaire
Montant versé dans le compte du CGE	Autres formes de contribution de l'AME	Formations reçues par l'AME	Nombre de formées dans l'AME	Associations primées (O/N)	AME mise en réseau	Nombre activités de communications menées par l'établissement	Nombre PEF intervenant dans l'établissement					

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- DEKETELE, J.M** (1989), *L'évaluation de la productivité des institutions d'éducation*.
- **Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge(2011)**, *Guide pour le suivi et l'évaluation de projets/programmes*, Genève, 155p.

ACCORD ET RAPPORTS

- **Gouvernement de la République du SENEGAL/ Gouvernement de la République Italienne, 2012**, Accord technique entre le Gouvernement de la République Italienne et le Gouvernement de la République du SENEGAL pour l'exécution du Projet D'Appui à l'Education Féminine et à l'Empowerment des femmes pour un développement local inclusif, Dakar, 10p.
- Ministère de l'Education nationale, DPRE /CCIEF/PAEF(2015)**, Document de présentation du DSE du projet PAEF-PLUS (version provisoire), Dakar, 121p.
- Ministère de l'Education nationale, DPRE(2013)**, Lettre de politique générale pour le secteur de l'éducation et de la formation, Dakar, 17p.
- Ministère de l'Education nationale, DPRE(2013)**, Programme d'Amélioration de la Qualité de l'Equité et de la Transparence, secteur Education et Formation (PAQUET-EF), Dakar, 204p.
- Ministère de l'Education nationale, DPRE(2013)**, Rapport national sur la

situation de l'éducation 2013, Dakar, 111p.

-Ministère de l'Education nationale, DPRE(2015), Rapport annuel de performance 2014 du secteur de l'éducation et de la formation), Dakar, 130p.

-Ministère de l'Education nationale, DPRE /CCIEF/PAEF(2012), Essai de modélisation de l'expérience du projet d'appui à l'éducation des filles, Dakar, 24p.

-Ministère de l'Education nationale, DPRE/CCIEF/PAEF (2013), Evaluation du Projet d'Appui à l'Education des Filles, Dakar, 98p.

-Ministère de l'Education nationale, DPRE/CCIEF/PAEF (2012), Etude documentée de l'expérience du PAEF, Dakar, 112p.

-Ministère de l'Education nationale, DPRE/CCIEF/PAEF (2013), Rapport national 2010-2012, Dakar, 32p.

Ministère de l'Education nationale, DPRE/CCIEF/PAEF (S.D), Guide du promoteur et de la promotrice de l'éducation des filles dans le cadre des activités de communication de proximité du PAEF, Dakar, 29p.

Ministère de l'Education nationale, DPRE/CCIEF/PAEF (2011), Enquête de milieu sur les facteurs explicatifs du non maintien des filles à l'école, Dakar, 88p.

-CRES (2012), Evaluation du PDEF 2000-2011, Dakar, 226p.

MEMOIRES

-COLY, Mamadou Lamine (2013), Evaluation des performances du système de suivi Evaluation du volet de stabilisation de la sécurité alimentaire pour le soutien de la paix en Casamance dans les Arrondissements de Diouloulou et Tendouck Département de Bignona, mémoire de fin d'études de Maîtrise Professionnalisée en Sciences de Gestion, option Gestion des Projets, CESAG, Dakar, Sénégal, 42p.

-SISSOUMA, Bakary (2012), Contribution à l'amélioration du système de suivi-évaluation du Projet PAEF-Sénégal, mémoire de fin d'études DESS/GP, CESAG, Dakar, 84p.

-DIOP, Amady (2007), Elaboration du dispositif de suivi évaluation du projet Education IV/BAD, mémoire de fin de cycle DESS/GP, CESAG, Dakar, 76p.

WEBOGRAPHIE

-**AGRIDAPE (2013)**, Le système de suivi-évaluation pour l'apprentissage et la gestion efficace du projet.

<http://www.agriculturesnetwork.org/magazines/west-africa/numero-special-7e-forum-regional-du-fida/suivi-evaluation>

-**B.M (2004)**, Suivi Evaluation : quelques outils méthodes et approches, New-York, 27p.

[http://lnweb90.worldbank.org/oed/oeddoelib.nsf/24cc3bb1f94ae11c85256808006a0046/662670dfe668188485256b9600500cc3/\\$FILE/french_me.pdf](http://lnweb90.worldbank.org/oed/oeddoelib.nsf/24cc3bb1f94ae11c85256808006a0046/662670dfe668188485256b9600500cc3/$FILE/french_me.pdf)

-**CARE INTERNATIONAL MALI (2008)**, Communication pour le congrès de la Société Canadienne d'Evaluation Québec, le 14 Mai 2008 : leçons apprises en Conception, Suivi et Evaluation Participatif : Analyse de deux expériences du Mali, Bamako, 15p.

http://www.sqep.ca/archives/presentations/Diarra_fofana_coulibaly_keita_consce08.pdf

-**CIRAD (2012)**, Appui à la mise en place d'un dispositif de suivi évaluation des effets et de l'impact des démarches de conseil à l'exploitation familiale au Burkina-Faso cas de CAGET (Dédougou) et l'UPPA du Nayale (TOMA), 140p.

http://www.inter-reseaux.org/IMG/pdf/RAPPORT_AFDI_F3E_Impact_CEF_Version_finale_def.pdf

-**COMPAORE, Célestin (S.D)**, Analyse du dispositif de suivi-évaluation des associations partenaires du PAMAC intervenant dans la prise en charge communautaire des VIH/SIDA dans la région du centre au Burkina-Faso, mémoire pour l'obtention de la licence en gestion des projets, ISIG ,Ouagadougou, 40p.

<http://www.memoireonline.com/12/12/6628/Analyse-du-dispositif-de-suivi-evaluation-des-associations-partenaires-du-PAMAC-intervenant-dans-la.html>

-**CORAF/WECARD (2009)**, Manuel de suivi-évaluation, 97p.

<http://www.coraf.org/wp-content/uploads/2015/06/ManuelSuiviEvaluation.pdf>

FBS,PS-Eau, ARENE IDF (2011)- Concevoir et mettre en œuvre le suivi-évaluation des projets eau et assainissement :guide méthodologique. Paris : 2011, 60p.

http://www.eaurmc.fr/fileadmin/internationale/documents/pseau_f3e_guide_suivi_evaluation_2011.pdf

-**FIDA (2002)**, Concevoir et mettre en place le système de suivi-évaluation in Guide pratique de suivi évaluation des projets. 24p.

<http://hubrural.org/Module-4-Concevoir-et-mettre-en.html>

FIDA (2002). Méthode et outils de suivi-évaluation Annexe B, in Guide pratique de suivi évaluation des projets. 52p

<https://www.ifad.org/documents/10180/74ef2d57-e7ba-4bcb-9980-b121c02807b2>

HAJJEJ, Mohamed Sahbi(2004). Conception d'un dispositif opérationnel de suivi-évaluation au niveau subnational et local en Tunisie : volume 1 : conceptualisation. Tunis : 2004, 44p.

http://www.oss-online.org/cd_envi/doc/08/05.pdf

INEE (2010).Egalité des genres dans l'éducation et par l'éducation : guide poche de l'INEE sur le genre. Genève. 78p.

http://toolkit.ineesite.org/toolkit/INEEcms/uploads/1009/INEE_Pocket_Guide_to_Gender_FR.pdf

KESSOU, J-C, BOUTAUD, Daniel (2002), Burkina-Faso : étude diagnostic du dispositif de suivi-évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. Montréal, 30p.

http://siteresources.worldbank.org/INTPAME/Resources/Burkina_EEC.pdf

-**NEU, Daniel (2011)**. Le suivi-évaluation pour piloter, apprendre et rendre compte. Paris, 36p

<http://www.gret.org/publication/le-suivi-evaluation-pour-piloter-apprendre-et-rendre-compte-quelques-reperes-pour-concevoir-et-ameliorer-les-dispositifs-de-suivi-evaluation-des-actions-de-developpement/>

-**PASSE (2011)**, Rapport de mission d'appui au dispositif du système de suivi-évaluation du Projet de Développement Agricole Rural à OYEM au GABON, OYEM, 43p.

http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/MISSION_APPUI_SE_PDAR.pdf

-**PNUD (2002)**, Guide du suivi et de l'évaluation axés sur les résultats, New-York, 142p.

<http://web.undp.org/evaluation/documents/HandBook/French/Fr-M&E-Handbook.pdf>

-**République de Madagascar (2012)**, Plan de suivi et évaluation de la lutte contre la malnutrition à Madagascar 2012-2015, Antananarivo, 53p.

http://scalingupnutrition.org/wp-content/uploads/2013/02/Madagascar_PSE_ONN_2012.pdf

-**SANI, Mamadou Abdou Gaoh (S.D)**, Apport du dispositif de suivi-évaluation dans la conduite et l'utilisation des résultats de l'évaluation au programme de lutte contre la pauvreté au Niger (LUCOP), Niger, 14p.

http://www.sqep.ca/archives/presentations/Gaoh_colsqep12.pdf

-**SILETE-ADOGLI, Dodji, Dr (2013)**, Guide pour le suivi-évaluation axes sur les résultats des stratégies nationales de développement de la statistique, Bamako, 48p.

http://www.afristat.org/contenu/doc_travail_experts/guide_se_snds_vrf.pdf

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ANNEXES	vi
SOMMAIRE	vii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE ET CONTEXTUEL	10
CHAPITRE I : Cadre théorique	11
1.1. Définition de quelques concepts liés au thème	11
1.1.1. Le suivi-évaluation de projets/programmes	11
1.1.1.1. Définition du suivi.....	11
1.1.1.2. Champ du suivi et Finalité	11
1.1.2. L'évaluation	12
1.1.2.1. Définition de l'évaluation.....	12
1.1.2.2. Finalité et champ de l'évaluation	13
1.1.3. Le Suivi-évaluation	14
1.1.3.1. Définition du suivi-évaluation.....	14
1.1.3.2. Finalité et champ d'application du Suivi-évaluation.....	14
1.1.4. Genre	15
1.1.4.1. Définition	15
1.1.4.2. Champ d'application et finalité	16
1.1.5. Qu'est-ce qu'un DSE ?.....	16
1.2. Les différents types de dispositif de suivi-évaluation	16
1.2.1. Trois modèles de DSE.....	16
1.2.2. Les caractéristiques constantes qu'on doit retrouver dans un bon DSE.....	19
CHAPITRE 2 : Présentation du projet et méthodologie	20
2.1. Présentation du projet PAEF-Plus	20
2.1.1. Historique	20

2.2. Présentation du projet PAEF-Plus	21
2.2.1. Objectif général	21
2.2.2. Objectif spécifique	21
2.2.3. Résultats attendus	22
DEUXIEME PARTIE : DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT EN TERMES DE DISPOSITIF DE SUIVI ET RECOMMANDATIONS PORTANT SUR LES AMELIORATIONS.....	32
CHAPITRE 3 : Présentation et analyse du dispositif de suivi – évaluation du projet PAEF Plus	33
3.1. Présentation du dispositif de suivi – évaluation	33
3.2. Analyse critique du dispositif de suivi-évaluation du PAEF Plus et proposition d'amélioration	54
3.3. Recommandations	69
CONCLUSION	74
ANNEXES	77
BIBLIOGRAPHIE	152
TABLE DES MATIERES	157